

Livre vert sur les loisirs

Urgence d'un ministère

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec devrait créer de façon urgente un ministère du Loisir.

Quelle en est arrivée le ministre responsable du Haut-commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, Claude Charron, dans un Livre vert déposé vendredi à l'Assemblée nationale.

Dans ce document de 87 pages intitulé

"Prendre notre temps", M. Charron suggère une analyse des problèmes de loisirs au Québec et formule une hypothèse de solution.

M. Charron rappelle, dans l'introduction, qu'il s'agit d'un "Livre vert", c'est-à-dire

d'un document de travail pour susciter la discussion. "Un Livre blanc, en 1978, présentera les intentions fermes du gouvernement", écrit M. Charron. Mais nous avons besoin de vérifier entretemps nos analyses et nos hypothèses."

Ministère

La solution privilégiée par le ministre Charron est la création d'un ministère du Loisir, "ayant sous sa juridiction toutes les ressources nécessaires à la poursuite de son mandat", et ce, au nom de la cohérence et de la rationalité.

Les avantages seraient nombreux, souligne le document. Au plan politique, il y aurait uniformité des principes et des priorités.

Au plan administratif, ce serait la fin du doublement inutile.

Quant au plan du financement, on regrouperait sous une même entité des fonds dissipés à travers trois niveaux de gouvernement et une multitude de ministères.

Enfin, un ministère québécois du Loisir permettrait de mieux rapatrier d'Ottawa les sommes actuellement affectées à la mise en place d'équipements et à la réalisation de programmes, note le Livre vert.

M. Charron souligne que le futur ministère oeuvrera en étroite collaboration avec les municipalités du Québec.

La municipalité est l'organisme de représentation le plus large et constitue le palier de décision le plus près du citoyen pour le développement du loisir communautaire", écrit le ministre.

Problèmes

Les problèmes qui se posent dans le domaine du loisir sont nombreux, signale le document. Il y a d'abord la condition physique des Québécois qui est "compromise".

Des statistiques établies par Nutrition-Canada établissent qu'il y aurait plus d'obésité chez les citoyens québécois, particulièrement chez les hommes, que partout ailleurs au Canada. "Parce qu'ils ne sont pas en forme, les Québécois sont privés des bienfaits essentiels du loisir, qui sont la détente, le bien-être, l'harmonie avec soi, l'élan créateur et le partage", lit-on dans le Livre vert.

Un second problème vient de ce que l'environnement naturel "est peu accessible et subit un processus continu de dégradation".



SILENCE POUR LES DISPARUS — Le premier ministre Trudeau, portant le chapeau haut-de-forme, se tient en silence pour les victimes de la guerre en compagnie de Mary Boutilier Little, la Mère de la croix d'argent de cette année, et du gouverneur général Jules Léger

durant les cérémonies du Jour du souvenir au Monument national de la Guerre à Ottawa, Hier. Autre photo et texte en page B6 (Téléphoto PC)

L'ex-agent Samson croyait les pénétrations légales

MONTREAL (PC) — L'ancien agent de la GRC, Robert Samson, a déclaré vendredi qu'il avait l'impression que les pénétrations par effraction et les enquêtes de la GRC chez les groupements de gauche en 1972 étaient accomplies légalement.

Il a dit, à l'enquête du Québec sur l'activité illégale de la GRC, n'être pas sûr qu'il avait dans la force un responsable de l'obtention de mandats.

Quand une perquisition semblait nécessaire, "je demandais l'autorisation à mon supérieur immédiat... quand je recevais un ordre d'un supérieur immédiat, je ne vérifiais pas s'il en avait lui-même reçu de ses supérieurs".

L'idée de perquisitions chez des groupements dont on pensait qu'ils pouvaient menacer la sécurité nationale est venue à la suite de rencontres d'enquêteurs spéciaux contre le terrorisme-enquêteurs de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal.

Samson, 32 ans, paraissait en public pour la première fois depuis qu'en 1976 il fut condamné à sept ans de prison pour avoir déposé en 1974 une bombe à la résidence d'un dirigeant de supermarché. Il fut à l'emploi de la GRC de 1967 à la fin de 1974.

Artisan du cuir

Le témoin croyait qu'il incombait à la force policière de la région où il y aurait perquisition d'obtenir les mandats, la Sûreté provinciale du Québec en ayant la responsabilité hors de Montréal.

Les agents de l'escouade antiterroriste se réunissaient régulièrement, d'habitude au quartier général de Montréal.

"Je pense que c'est au cours de ces réunions qu'a germé l'idée de perquisitions à

l'Agence de Presse Libre du Québec et au Mouvement pour la défense des prisonniers politiques."

L'ancien agent, dont les cheveux coupés

ras et la barbe sont presque gris, s'est décrit comme "artisan du cuir" est actuellement domicilié en prison.

Il dit qu'il a été enquêteur en matière de

sécurité nationale de la fin de 1969 à son congédiement.

Son travail consistait en surveillance, en photographie et autres moyens de recueillir des renseignements sur des gens ou des groupes présumés dangereux pour la sécurité nationale.

C'est M. Samson qui a révélé, lors de son procès, que lui et d'autres agents antiterroristes de la GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal s'étaient introduits par effraction à l'Agence de Presse Libre du Québec, en 1972, et s'y étaient emparés de milliers de documents.

Sa révélation a provoqué la présente enquête et la révélation d'autres actes illégaux de la police.

Agent provocateur

Trois officiers supérieurs de police, un de la GRC, un de la SQ et un de Montréal, ont été libérés sans condition, en mai dernier, après avoir plaidé coupables d'avoir autorisé la descente sans mandat de perquisition.

Depuis le début des audiences de la commission, presque tous les témoins ont mentionné M. Samson, certains disant qu'il a joué un rôle-clé dans l'organisation de la descente.

Le sergent Claude Brodeur croit que Samson en avait la responsabilité pour la GRC mais deux autres agents ont dit qu'il n'avait que l'autorisation de planifier la descente.

D'autres témoins et des écrits mis en preuve indiquent que c'est Samson qui a eu l'idée de la descente par effraction.

On se perd en conjectures sur les motifs de Samson quand il a déposé une bombe, en juillet 1974, au domicile de M. Melvyn Dobie, dans la chic banlieue montrealaise de Mont-Royal.

Désaffiliation maintenue L'Université Laval reste inflexible

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — Les réactions ne se sont pas fait attendre, hier, de la part de diverses instances régionales, après l'annonce, par la Faculté de médecine de l'Université Laval, qu'elle maintenait sa décision de suspendre l'agrément universitaire de l'hôpital de Chicoutimi.

Ces réactions ont été d'autant plus vives que bien des espoirs avaient été suscités, lorsque le conseil de la Faculté de médecine avait accepté d'entamer des discussions, notamment avec l'hôpital de Chicoutimi, au sujet de cette suspension de l'agrément, dont la décision avait été prise, rappelons-le, au mois de juin 1977.

Le ministre de la Justice, notamment, M. Marc-André Bédard, s'est dit extrêmement déçu que la décision ait été maintenue, précisant que la Faculté de médecine de Laval n'a pas tenu compte dans cette affaire, de ses responsabilités envers le milieu, et qu'il s'agissait là d'une attitude inacceptable de la part d'une institution subventionnée à même les taxes des citoyens.

Pour leur part, les autorités de l'hôpital de Chicoutimi affirment que "la population sera la première à souffrir d'une décision aussi irrationnelle et aussi rétrograde".

Le Dr Aurélien Carré, président du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital de Chicoutimi, a également parlé en ce sens.

Lundi, il y aura une rencontre entre M. Marc-André Bédard, les autorités de l'hôpital et les représentants des médecins et dentistes pour décider de l'orientation à suivre.

C'est actuellement le projet d'affiliation à l'Université de Sherbrooke qui retient le plus l'attention. Selon le Dr Aurélien Carré, des démarches ont été faites en ce sens, et, dès la semaine prochaine, un dossier sera acheminé vers la Faculté de médecine de Sherbrooke, dossier qui fait état de toutes les possibilités offertes par l'hôpital à une faculté qui voudrait y envoyer ses étudiants en médecine.

Détails en page A 3

ARTS



Encore une semaine où il a fallu faire des pieds et des mains pour couvrir d'une aile journalistique et protectrice l'actualité artistique...

D'abord il y a un "Tête-à-Tête" avec Marthe Girard, une émailleuse qui fait la pluie et le beau temps à Alma.

"Panique" aussi retient l'attention d'Yvon Paré. Comment pouvait-il en être autrement! Il y a aussi le "15 novembre qui s'en vient et histoire de défricher la terre, une courte entrevue avec Ronald Braut, l'un des réalisateurs de ce film.

Et encore une foule de surprises! Bonne lecture!

REGARD SUR



Tout va bien dans la municipalité de L'Ascension. Le taux de chômage n'excède pas 5 pour cent, l'endettement public est relativement bas et les taxes sont raisonnables. Mieux, les membres du conseil municipal ne sont pas pleinement satisfaits de cette situation enviable, puisqu'ils projettent des améliorations sur tous les plans! Le dernier stimulant socio-économique d'importance à L'Ascension, fut l'implantation d'une scierie par Abitibi-Price. Par ailleurs, plusieurs paroissiens ont participé à la construction du presbytère (photo). Ce qui a valu une économie substantielle à la fabrique, Gabriel Berber, qui a vécu à L'Ascension au cours des années 50, a retrouvé le village en pleine croissance, lorsqu'il s'y est arrêté cette semaine.

DOSSIER



La presse française a abondamment commenté la récente visite du premier ministre Lévesque en France. Dans le dossier du Quotidien, cette semaine, deux conceptions diamétralement opposées: celle de Olivier Todd dans l'Express et celle du Nouvel Observateur, à tendance réformiste.

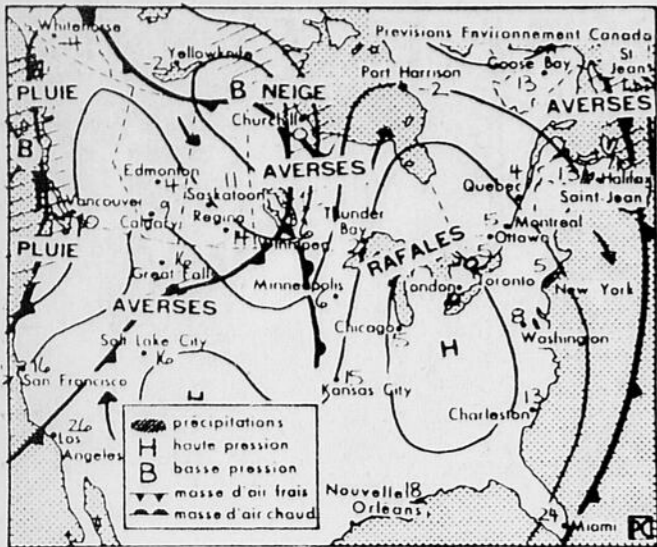
SOMMAIRE

— Arts et spectacles	C 1
— Annonces classées	B 11
— Bandes dessinées	D 3
— Bourse	B 9
— Bridge	D 5
— Cinéma	B 5
— Décès	C 9
— Echécs	B 13
— Finance	D 2
— Horoscope	B 8
— Mots croisés	D 5
— Mot mystère	D 5
— Patron	B 12
— Sports	B 1
— Télévision	C 2

MINI-LOTO

SERIE: 33 21314

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions émises à 21h30 vendredi par Environnement Canada pour samedi, avec un aperçu pour dimanche:
Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie: Nuageux avec averses de neige. Accumulation de près de 5cm. Vents du nord-ouest de 40 à 60 kmh. Maximum près de moins 3.

Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Outaouais et Montréal: nuageux avec quelques flocons de neige. Vents modérés. Maximum près de 3.

Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Laurentides: nuageux avec possibilité d'averses de neige. Vents modérés. Maximum près de zéro.

Aperçu pour dimanche: ensoleillé avec passages nuageux.

Lac-Saint-Jean, Québec-Trois-Rivières, Cantons de l'Est: nuageux avec averses de neige. Accumulation 2cm, allant jusqu'à 5cm en terrain montagneux. Vents modérés. Maximum près de zéro.

Aperçu pour dimanche: dégagement.

DANS LE MONDE

MONTREAL (PC) — Voici les températures enregistrées vendredi dans quelques villes.

Victoria	5	12
Yellowknife	-13	-8
Edmonton	-6	8
Calgary	2	10
Regina	-10	2
Winnipeg	-4	-1
Toronto	3	5
Ottawa	1	5
Montréal	1	7
Québec	6	6
Fredericton	11	17
Charlottetown	9	17
Halifax	9	15

MAREES

Samedi
SEPT-ILES — La marée sera basse à 2h40 (2m.6cm) et haute à 08h30 (1.1cm). Elle sera à nouveau basse à 15h00 (3m.3cm) et haute à 21h30 (-1.1cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 3h55 (5m.5cm) et haute à 10h00 (1.1cm). Elle sera à nouveau basse à 16h15 (6m.3cm) et haute à 22h40 (-6cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h15 (4m.9cm) et haute à 11h00 (3cm). Elle sera à nouveau basse à 16h15 (5m.8cm) et haute à 23h50 (0cm).

Dimanche
SEPT-ILES — La marée sera basse à 03h30 (2m.6cm) et haute à 09h25 (1.1cm). Elle sera à nouveau basse à 15h45 (3m.4cm) et haute à 22h20 (-1.1cm).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 04h50 (5m.5cm) et haute à 10h50 (1.1cm). Elle sera à nouveau basse à 17h00 (6m.4cm) et haute à 23h30 (-1.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h50 (4m.9cm) et haute à 11h50 (3cm). Elle sera à nouveau basse à 17h00 (5m.9cm) et haute à 00h45 (1.1cm).

Il n'a pu résister à ses charmes

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Une jeune mère de famille de deux enfants, a été violée au cours de la nuit de jeudi à vendredi, à sa demeure, par un individu qui s'est présenté là vers 1h15 de la nuit.

L'individu connaissait la jeune femme depuis quelques mois mais au cours de la nuit, il n'a pu résister à ses charmes et il a décidé de satisfaire ses instincts sexuels.

L'individu a été arrêté quelques heures plus tard par la Sûreté municipale de Chicoutimi.

Il s'agit d'un individu âgé de 27 ans de Falardeau qui a des dossiers judiciai-

res antérieurs et bien connu des milieux policiers.

Selon les renseignements obtenus, l'individu aurait assisté dans un hôtel de Chicoutimi, à la représentation de films pornographiques peu avant, semble-t-il, de commettre son acte répugnant.

La jeune femme a été conduite à l'hôpital où des spécialistes en gynécologie ont déterminé qu'il y avait bien eu relation sexuelle.

Le détenu est incarcéré dans les cellules municipales de Chicoutimi mais il ne pourra comparaître avant lundi matin, puisqu'hier, c'était le Jour de l'Armistice et la loi ne permet pas aux tribunaux judiciaires de siéger.

Est-ce plus qu'une simple rumeur?

par Guy Bergeron

DOLBEAU — Le maire de Dolbeau, Mme Suzanne Beauchamp-Niquet n'a pas voulu faire de commentaire au sujet d'une nouvelle lancée par CHRL par la voix de son directeur de l'information, M. Jean-Claude St-Pierre, à l'effet que Mme Niquet, sa secrétaire et son père aient été l'objet de menaces au cours de la campagne électorale.

Selon M. St-Pierre on a menacé tantôt d'enlèvement tantôt de blessures corporelles et le reste.

Toutefois Mme Niquet qui ne semble pas avoir froid aux yeux n'a voulu apporter aucun commentaire soutenant qu'elle déploierait de telles nouvelles soient lancées dans le public.

Du côté des policiers, on est très prudent également. On ne semble pas prendre au sérieux pour les uns ces menaces tandis que pour d'autres on les nie tout simplement.

Un fait est certain un policier qui nous a expliqué, "vous savez par expérience qu'un chien qui aboie ne mord pas".

A Dolbeau

Un violent accident fait un mort

par Guy Bergeron

DOLBEAU — Un individu a perdu la vie hier soir dans un violent accident survenu sur la fin de la soirée à la sortie de Dolbeau sur la route 373 conduisant à Albanel. Des pompiers ont même dû se rendre sur les lieux lorsque

l'automobile est entrée violemment dans un lourd fardier. Le véhicule a été choir sous la remorque et a pris feu.

La victime a brûlée légèrement dans l'accident. Au moment de mettre sous presse, on avait pas encore réussi à retirer le corps du conducteur de l'automobile.

Libération de 116 otages

SAN SALVADOR (AFP) — Les manifestants du Bloc révolutionnaire populaire ont libéré vendredi 116 personnes, surtout des femmes, sur les 200 otages qu'ils détenaient au ministère du Travail depuis qu'ils l'ont occupé jeudi.

Près de 1.500 d'entre eux investissent toujours le ministère, étant eux-mêmes encerclés, à quelque distance, par les forces de l'ordre. Dans un communiqué à la presse, un porte-parole des manifestants a précisé que les otages restants, dont les ministres du Travail et de l'Économie, le colonel Escobar et M. Rene Ivan Castro, un vice-ministre et un fonctionnaire mexicain de Loea, ne sont retenus qu'afin de faire prévaloir les revendications de la classe laborieuse du pays. Parmi celles-ci, l'instau-

ration d'un salaire minimum et l'octroi d'indemnités pour les travailleurs agricoles.

D'autre part, les manifestants ont décidé d'accorder un nouveau délai de 24 heures au gouvernement afin de lui permettre de faire venir au ministère les propriétaires des deux usines dont les ouvriers sont en grève depuis quinze jours et de les contraindre à satisfaire les revendications des grévistes. Les membres du BRP ont également lancé un appel à l'archevêque de San Salvador afin qu'il serve de médiateur dans ce conflit, le premier de ce genre que connaît l'Amérique latine.

Pour sa part, le gouvernement a prévenu les manifestants qu'il les tiendra responsables de tout incident qui pourrait surgir.

Réacteur nucléaire

Mise en opération retardée

MONTREAL (PC) — Gentilly 1, le premier réacteur nucléaire construit au Québec, ne sera pas en opération avant mars prochain, le temps de fabriquer et installer de nouvelles pièces au convertisseur de chaleur.

Michel Martin, d'Énergie atomique du Canada Ltée, a expliqué hier que le réacteur, propriété de l'AECL, mais géré par l'Hydro-Québec, était inactif depuis mai dernier.

Un porte-parole de l'Hydro-Québec a précisé qu'on n'avait pas annoncé la suspension des opérations de Gentilly 1, situé sur la rive du fleuve, à environ 140 kilomètres de Montréal.

Martin a précisé que cette station de \$90 mil-

ions n'avait jamais très bien fonctionné, ayant peu produit d'énergie depuis 1971.

Le réacteur a causé beaucoup de soucis à l'agence fédérale, depuis un arrêt de travail, il y a quelques années. Une pénurie d'eau lourde au pays avait alors forcé l'EAEL à utiliser une eau lourde pour réacteurs de recherche et prototypes, comme démarreur pour ses réacteurs commerciaux.

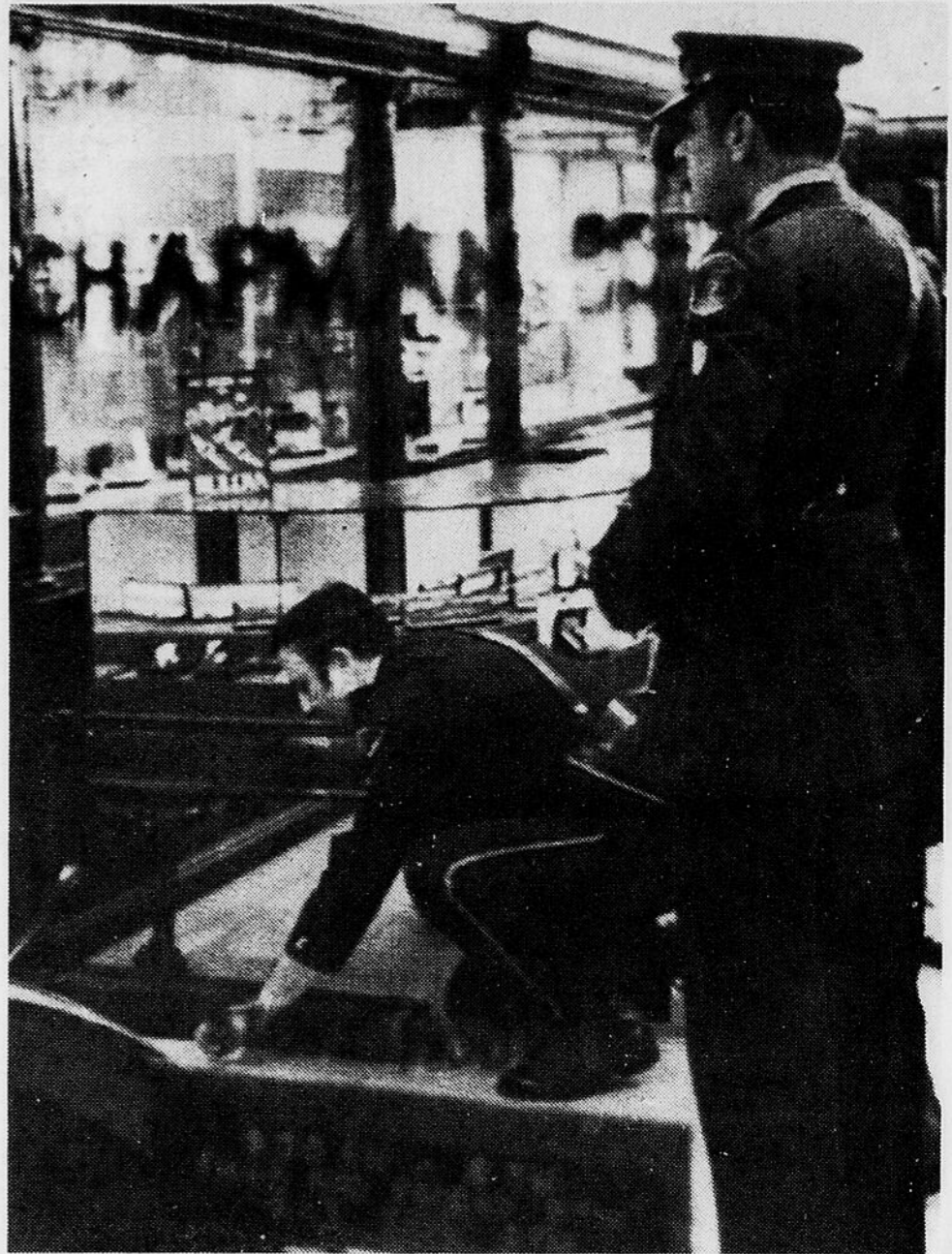
Gentilly 1 est une variante du réacteur nucléaire du type CANDU. Il utilise l'essence d'uranium naturel et l'eau lourde pour contrôler les réactions, et une eau légère bouillie pour refroidir et transférer la chaleur.

La centrale a été fermée pour la majeure partie de 1976, afin de réparer et modifier certaines pièces.

Selon A.-R. Burge, directeur des affaires publiques de l'EAEL, il est maintenant question, à la lumière d'une récente étude, que le réacteur soit retiré de la circulation, ayant fonctionné à plein pouvoir seulement 167 jours depuis 1971.

Martin a expliqué toutefois qu'on avait anticipé sur les déclarations de Burge et que l'étude de Gentilly 1 faisait partie d'une vaste étude financière et administrative des installations de l'EAEL.

Plusieurs centaines de protestataires se sont rendus à Gentilly 1, il y a quelques semaines et ont de-



FUSILLADE — Un agent de police examine la scène d'une fusillade survenue dans une bijouterie hier soir, dans la ville Reine. Un policier a été blessé à une jambe lorsqu'il s'est présenté sur les lieux du crime. En dernière heure, l'on ne savait pas si il y avait eu vol.

(Téléphoto PC)

La Justice a le bras long

par Guy Bergeron

ALMA — Un individu de Saint-Bruno, âgé de 21 ans, Normand Larouche, a été arrêté au cours des dernières heures à Montréal, par le détective du bureau des enquêtes criminelles, M. Claude Lessard.

Larouche était recherché activement, pour un vol par effraction commis au Bureau de poste de Sainte-Monique, en 1975; vol qui lui aurait rapporté un montant de \$23.000 en argent.

C'est à la suite d'une longue enquête policière, que le détective Lessard a arrêté Larouche.

Il se pourrait que des développements importants surviennent dans cette affaire et que d'autres personnes soient arrêtées.

Quant à Larouche, il a comparu au Palais de justice de Roberval, devant le juge Lucien Larouche.

Sa cause s'instruira au cours des prochaines semaines.

REFLEXION

Je conviens bien volontiers que les femmes soient supérieures...

Si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales.

(Sacha Guitry)

Comité des relations humaines de Musac INC

INGENIEURS-CONSEILS



HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida

TEL.: 548-3111

RONALD HUI LOUIS-MARIE GAUTHIER

ING., MCSME ING., MSCGC, MSCG

CE DIMANCHE

Voyez

L'HEURE DE LA DÉCISION

avec

BILLY GRAHAM

à 16h00
 CJPM-TV
 Canal 6



LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tel.: 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GÉNÉST

Chef des nouvelles: Claude COTE

Alma et les environs 562-7829

St-Félicien et les environs 679-3832

Sans frais interurbains Abonnement et Service à domicile 545-4664

Petites annonces classées 545-4895

chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuter et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec. Courrier de la Deuxième classe (no 3213)

LE QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean

\$1 10 par semaine
 Prix dans les dépôts \$0 25 la copie

PAR LA POSTE Sag-Lac-St-Jean-Côte Nord 6 mois \$35 00 1 an \$65 00

Autres régions au Canada 6 mois \$45 00 1 an \$80 00

Pays étrangers 6 mois \$65 00 1 an \$125 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et pont payé en numéraire

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec

Réactions à la désaffiliation

La population sera la première à souffrir

par Denise Pelletier

CHICOUTIMI — C'est la population de la région qui sera la première à souffrir de la décision de la Faculté de médecine de l'Université Laval. Voilà l'opinion qu'ont unanimement exprimée toutes les personnes qui ont manifesté leur réaction à cette décision au cours de la journée d'hier.

Ainsi, pour le Dr Aurélien Carré, il ne fait pas de doute que la disparition, d'un coup, l'an prochain, des 27 externes, internes et résidents qui étaient à Chicoutimi en vertu des ententes avec l'Université Laval, entraînera de graves problèmes.

Par ailleurs, même si la solution de l'affiliation à la Faculté de médecine de Sherbrooke pouvait finalement être concrétisée, cela demanderait un certain temps, et il y

aura forcément une période pendant laquelle l'enseignement universitaire ne sera pas donné à l'hôpital de Chicoutimi.

Egalement, même si un nouveau programme d'enseignement de la médecine familiale et communautaire était mis en application à Chicoutimi, (des discussions avec la Faculté de médecine de Laval se poursuivent en ce sens), cela ne réglerait pas le problème, affirme le Dr Carré.

puisque ce problème se situe au niveau des médecins spécialistes, et non pas des médecins généralistes.

CRSSS

Pour sa part, le président du conseil d'administration du CRSSS, M. Louis-Philippe Thibault, s'est montré fort critique sur l'attitude adoptée par la Faculté de médecine dans cette affaire.

"Nous sommes bien prêts à reconnaître, a-t-il affirmé, que le premier rôle d'une faculté de médecine est de former des étudiants. Mais son rôle social, dans un milieu donné, par les services qu'elle permet d'offrir à la population, est également très important, et la faculté semble ne pas considérer cet aspect.

Le directeur général du CRSSS, M. Gilles Dufour, pour sa part, affirme que la Faculté de médecine de Laval, n'a jamais donné une seule raison pertinente pour justifier son geste. "On parle de contraintes, budgétaires ou administratives, dit-il, mais on ne définit jamais quelles sont ces contraintes."

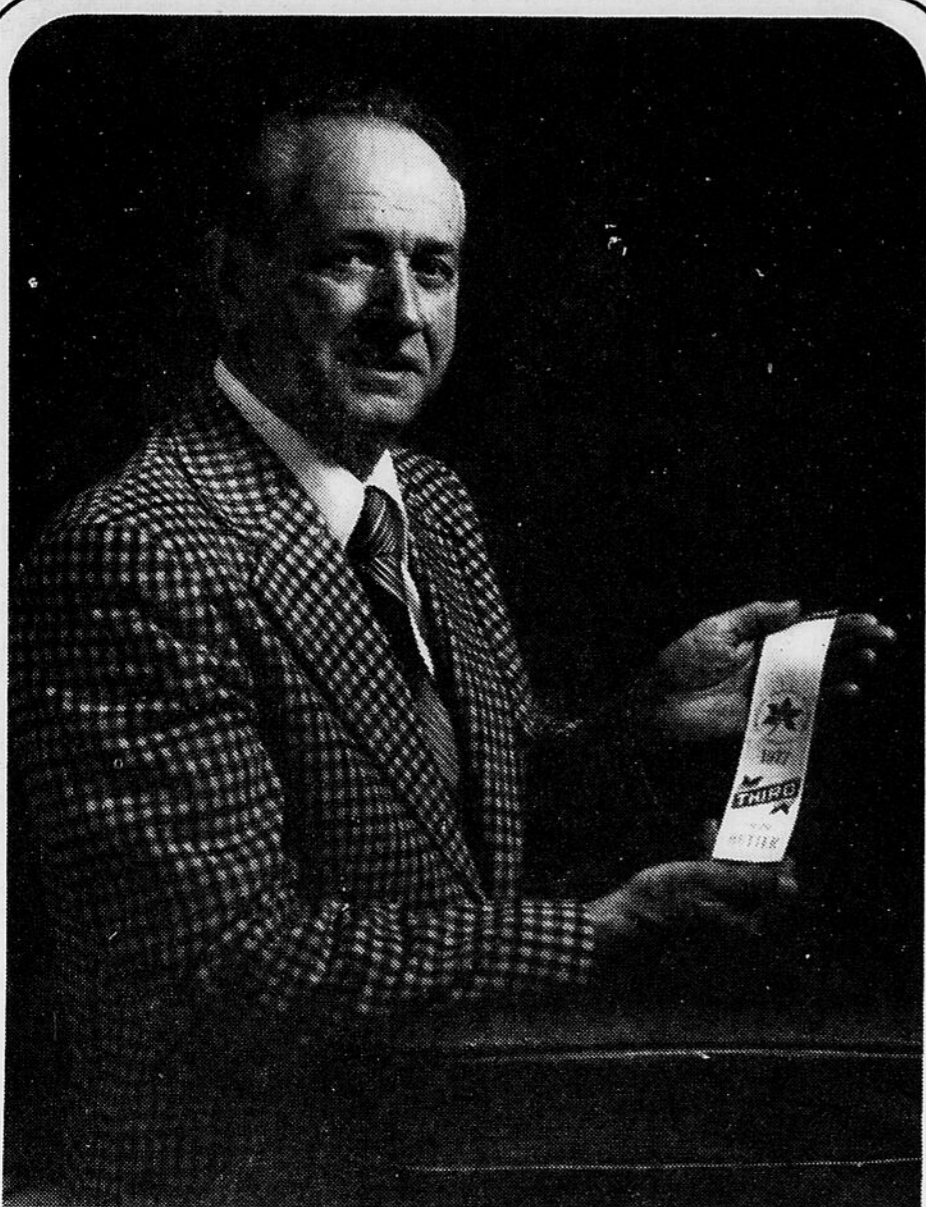
Il soutient en outre que la Faculté de médecine, avant de prendre sa décision, aurait dû mener une enquête auprès de l'hôpital et du milieu régional pour savoir dans quelle mesure cette décision affecterait la population régionale. "Mais nous savons maintenant que cette question, du rôle social de l'importance, pour une population donnée, de ces services, ne fait pas partie des préoccupations de la faculté."

Les autorités du CRSSS pensent finalement qu'il aurait peut-être lieu, comme cela a été fait dans le cas du départ du centre de recherches de l'Alcan, de monter un dossier qui démontrerait que cette décision est injustifiée. Le maître d'oeuvre de ce travail pourrait être l'hôpital de Chicoutimi.

CLSC

Pour sa part, le CLSC Saguenay-Nord, estime que la désaffiliation de l'Université Laval est inévitable, puisque les intérêts d'une université comme celle de Québec ne pourront jamais correspondre à ceux de la région. "Bien que cela apparaisse surprenant, déclare-t-on, il semblait inévitable que l'Université Laval consacre la plus grande partie ou la totalité de ses ressources à développer son réseau propre d'enseignement dans la région de Québec et que la petite "colonie" du Saguenay-Lac-Saint-Jean soit toujours considérée comme secondaire et disparaisse à partir du moment où son utilité n'existe plus."

Le CLSC suggère donc que, plutôt que de mener un combat dont l'issue est fixée d'avance et que de chercher à retarder les échéances, l'hôpital de Chicoutimi fasse tous les efforts possibles pour trouver une autre affiliation, auprès d'une université qui soit "beaucoup plus près des intérêts de la région" et qui fasse "preuve de volonté réelle de changement dans le type de formation dispensée aux médecins."



Troisième prix pour le beurre de l'ACL

CHAMBORD — L'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean vient de mériter un troisième prix national toutes catégories pour la qualité de son beurre. L'ACL a obtenu cet honneur au Canadian National Exhibition, à Toronto.

Par ailleurs, dans la catégorie où elle s'était inscrite, l'entreprise coopérative a rafflé la première position, recueillant un total de 98 p.c., des points. C'est dans la catégorie "beurre salé en pain d'une livre" qu'elle a obtenu ce résultat.

L'ACL a décroché le maximum des points à trois des cinq critères considérés. On lui a accordé 43.1 sur 45 à l'item saveur et 14.9 sur 15 à celui de la texture.

Au chapitre de l'incorporation de l'eau, de la couleur, du sel et de l'emballage, les juges ont inscrit 10 points sur 10.

D'autre part, au plan provincial, l'ACL s'est classée première, pour la qualité de son fromage cheddar, au concours organisé par la Coopérative fédérée pour ses usines affiliées.

Le beurre fabriqué par l'ACL est vendu sous la marque de commerce du même nom, de même que sous celles de CCS, Provigo, Coop, Métro, Carnation, Laiterie de Dolbeau, Dessurault, Chibougamau.

Vers la fin du mois, l'ACL distribuera son beurre dans un nouvel emballage de papier d'aluminium. Ce type d'emballage a la propriété de conserver presque indéfiniment la saveur du produit.

Soulignons qu'au cours de l'été, l'entreprise traite l'imposant volume de 1,2 million litres de lait par journée de 24 heures. Cette quantité est ramenée à 200,000 litres au cours de l'hiver.

A l'université, on adopte le silence

CHICOUTIMI — Il a été impossible hier de rejoindre le recteur ou le secrétaire de la Faculté de médecine de Laval. Au service des relations publiques, on avait reçu la consigne de donner le texte des résolutions adoptées jeudi par le Conseil de la faculté, sans ajouter aucun commentaire.

Rappelons toutefois que, lors d'une conversation téléphonique qu'il avait eue le 15 septembre avec un représentant du QUOTIDIEN, le Dr Pierre Potvin, secrétaire du Conseil de la faculté de médecine de Laval, avait déclaré que, dans cette affaire, "la faculté agit dans l'intérêt de ses étudiants, et dans son propre intérêt, plutôt que dans celui d'une population donnée".

Voici donc le texte officiel des deux résolutions adoptées par le Conseil de la faculté de médecine de l'Université Laval, lors de sa réunion de jeudi:

"Considérant qu'aucun fait nouveau significatif de nature pédagogique n'a été

apporté depuis la décision du Conseil de la faculté de médecine à sa séance du 10 juin 1977, il est résolu que la suspension de l'agrément de l'Hôpital de Chicoutimi Inc., pour l'externat, l'internat et la résidence, à compter du 1er juillet 1978, soit maintenue.

Considérant le rôle régional important de l'Hôpital de Chicoutimi Inc., la volonté exprimée par différentes instances de participer à améliorer la situation à Chicoutimi, la mission de l'Université Laval et spécialement de la Faculté de médecine à l'égard de l'est du Québec, considérant que la décision du Conseil de la faculté de médecine conclut à une suspension et non à une abrogation de l'agrément des stages, des programmes d'externat, d'internat et de résidence, il est résolu que la faculté de médecine est entièrement disposée à discuter avec toutes les parties intéressées de voies et moyens pour considérer les possibilités de réorganisation de programmes d'enseignement à Chicoutimi pour l'avenir immédiat."

Elections de Dolbeau

Début du recomptage lundi, à Roberval

par Guy Bergeron

ROBEVAL — Le juge Lucien Tremblay de la Cour provinciale commencera lundi, au Palais de justice de Roberval, le recomptage judiciaire demandé par M. Henri-Paul Brassard, candidat défait à l'élection municipale de Dolbeau, de même que trois autres membres de l'équipe du Renouveau, qui ont également subi la défaite. Il s'agit de M. Jean-Louis Poirier, qui a été battu par treize voix par M. Raymond Bluteau, au siège numéro 2.

De M. Gérard Tardif, qui a été défait par la marge de 26 voix, par M. Laurent Gosselin, au siège numéro 3.

Et enfin, le candidat Wilfrid Noël, défait par la marge de 101 voix par M. Camil Côté, a également autorisé son avocat à demander le recomptage judiciaire, au siège numéro 5.

Hier, le juge Lucien Tremblay, a accepté les requêtes présentées par les candidats défaits. Il a fixé l'audition du dépouillement judiciaire des bulletins de vote, à lundi matin.

C'est à ce moment-là que le juge Tremblay décidera, dans quelle cause il commencera. Est-ce qu'on dépouillera les bulletins de vote à la mairie ou encore, un siège de conseiller?

Ce n'est qu'après la conférence préparatoire avec les avocats, que le tout sera déterminé.

Il faudrait environ 15 jours d'audience publique pour faire ces dépouillements judiciaires, ce qui voudrait dire que le conseil municipal de Dolbeau ne pourrait être assermenté avant le début de décembre ou fin novembre, tout au moins.

A moins bien entendu, qu'en cours de route, des désistements surviennent mais il s'agit-là, d'une hypothèse.

L'administration de Dolbeau est paralysée

DOLBEAU — Le décompte judiciaire qui commencera lundi au Palais de Justice de Roberval cause un préjudice à l'administration municipale de Dolbeau puisqu'il n'y aura plus personne qui veillera à l'administration si ce n'est Mme Niquet, maire de la ville.

Tout d'abord disons que le greffier est président d'élection et qu'il devra demeurer au Palais de Justice de Roberval durant tout le décompte judiciaire, il en est de même du tressoner qui était secrétaire de l'élection et qui devra également participer au dépouillement judiciaire.

En plus, le gérant municipal, M. Claude Tremblay, est suspendu par la Commission municipale à la suite de l'accusation de vol portée contre lui.

Voilà la situation à Dolbeau une semaine après le vote populaire qui a reporté Mme Suzanne Beauchamp-Niquet à la direction de la ville avec trois membres de l'équipe du Renouveau et trois autres membres qui partagent les opinions de Mme Niquet.

coises d'amiante dont on étudiera vraisemblablement les possibilités de développement.

M. Verrette a ajouté que le Conseil régional de développement pouvait toujours intervenir, auprès du gouvernement, au sujet du projet qui l'intéresse, et que l'initiative pourrait inciter le ministère à se pencher plus à fond sur la question.

Le gouvernement, soulignons-le, coiffa son plan de développement du secteur de l'amiante d'une politique de recherche.

La création de ce Bureau représente d'ailleurs, pour le gouvernement, le premier volet d'une politique structurée de l'amiante.

Dans un second temps, on insistera sur la transformation du produit en territoire québécois.

L'étude du développement de nouveaux gisements constitue le troisième volet du plan de travail. Au ministère, les premières constatations ont permis d'inclure le gisement de Chibougamau au nombre des deux ou trois mines québécoises.

AU PALAIS DE JUSTICE

Conductrice condamnée à payer \$21,760.64 en dommages-intérêts

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le juge Gaston Harvey de la Cour supérieure, vient de condamner Mme Diane Gauthier, du 1232, 4ème Avenue à La Baie, à payer un montant en dommages-intérêts de \$21,760.64 à M. Gérard Grenier, un mécanicien, domicilié à La Baie.

M. Grenier avait subi de graves blessures le 27 novembre 1974, au moment où il fut happé par l'automobile conduite par Mme Diane Gauthier. Le véhicule était la propriété de son mari.

L'accident s'est produit vers 14h15, lorsque M. Gérard Grenier travaillait près d'un tracteur-remorque stationné en bordure du rang Saint-Jean à Grande-Baie.

Mme Diane Gauthier aurait aperçu la remorque, à une distance d'environ 50 à 75 pieds. Mais lorsqu'elle a appliqué les freins, elle aurait perdu le contrôle de son véhicule et ce dernier a quitté la droite pour aller vers la gauche, et c'est alors qu'elle a frappé M. Grenier.

Me André Fillion représentait M. Gérard Grenier dans cette affaire.

Par ailleurs, dans un autre jugement, la Commission des accidents de travail du Québec, qui avait payé un montant de \$10,771.93 à M. Gérard Grenier, a également eu gain de cause contre Mme Diane Gauthier et Alfred Gauthier.

C'est ainsi que le juge Gaston Harvey a condamné les défendeurs à rembourser la Commission des accidents de travail, d'un montant de \$10,771.93.

C'est Me André Morin, qui représentait la Commission des accidents de travail, dans cette cause.

Québec songe à investir dans la mine d'amiante de Chibougamau

par Claude Fortin

CHIBOUGAMAU — Le ministère des Richesses naturelles n'exclut pas la possibilité d'investir dans le développement de la grande mine d'amiante de Chibougamau.

Ce gisement compte en tout cas au nombre des deux ou trois que le ministère croit vraisemblable d'inclure dans sa politique de développement de l'exploitation de l'amiante, au cours des prochaines années.

Ceci dégage des précisions qu'a données, hier, au Quotidien, le chef de Cabinet du ministre Yves Berube, M. Jean-Louis Verrette.

Au déjeuner du Cercle de presse du Saguenay, cette semaine, le président Paul Tremblay a manifesté l'intention du Conseil régional de développement d'insister auprès du gouvernement pour que celui-ci investisse dans une mine pleine d'avenir, à Chibougamau, plutôt que d'aller chercher un paquet de poussière à Asbestos.

Selon M. Tremblay, la mise en exploitation de ce gisement écarterait définitivement tout danger pour l'avenir de Chibougamau pour au moins les cinquante prochaines années.

L'attaché de presse du ministre a indiqué que la seule décision définitive prise à ce jour par le gouvernement, dans le domaine de l'amiante, concernait l'achat d'Asbestos Corporation.

On attendra la mise sur pied, imminente dit-on, du Bureau de l'amiante pour aller plus avant à ce chapitre.

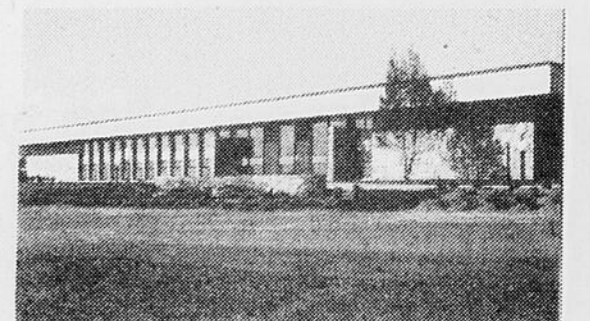
Tel 549-7461
R. -Guy Dion, O.D.
OPTOMETRISTE
302 St-Valier - Chicoutimi

NOUVEAU DISTRIBUTEUR

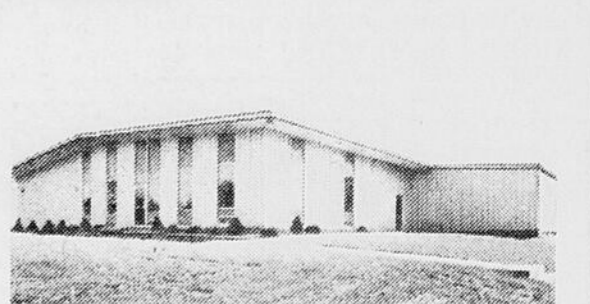


Saguenay-Lac-St-Jean

Et cela veut dire que nous pouvons vous offrir toute la gamme Butler de bâtiments modernes.



Bâtiments commerciaux ou industriels, nous pouvons tout construire. Nous bâtissons efficacement, économiquement.



Demandez-nous de vous bâtir un bâtiment Butler.



FERCON INC.
170, rue St-Dominique,
Jonquière,
C.P. 465
P. Qué.
G7X 6K3
TEL.: (418), 547-6166

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'industrie prouve sa valeur socio-économique

La municipalité de L'Ascension, au Lac-Saint-Jean, a retrouvé un rythme de croissance intéressant. Cette nouvelle vigueur socio-économique, L'Ascension la doit surtout à l'implantation, par le groupe Abitibi-Price, d'une scierie de \$15,5 millions.

Au début des années '50, le village profita énormément des retombées économiques de la construction des installations hydro-électriques de Chûte-du-Diable, sur la puissante rivière Péribonka. Mais quand la réalisation de cette centrale de l'Alcan fut terminée, L'Ascension redevint assez rapidement une petite municipalité comme beaucoup d'autres, sans avenir précis.

D'ailleurs, la courte expérience profitable de L'Ascension, il y a environ un quart de siècle, a également été vécue, un peu plus tard, par la municipalité voisine de Sainte-Monique. La centrale de Chûte-à-la-Savane, autre unité de production du réseau énergétique de l'Alcan sur la Péribonka, fut construite à cet endroit.

Aujourd'hui, l'apport de l'industrie régionale de l'aluminium à l'économie locale de L'Ascension et de Sainte-Monique se résume à bien peu de choses, comparativement à l'ère de prospérité temporaire qu'elle a déclenchée

lors de la construction des barrages. C'est pourquoi le maire Adrien Tremblay, de L'Ascension, a bien raison de regretter encore l'élimination progressive, depuis deux ans environ, des quelques emplois locaux demeurés reliés à la production de l'énergie.

L'Alcan, comme on le sait, a automatisé son groupe de centrales hydro-électriques, en établissant à Alma les installations de contrôle du réseau.

La grande industrie ne semble pas devoir effectuer un retour prochain à Sainte-Monique. Plus privilégiée L'Ascension accueille à nouveau, depuis 1974, une entreprise canadienne au rayonnement multinational, Abitibi-Price. Il s'agit d'installations industrielles permanentes cette fois.

Même si elle se révèle l'usine la plus moderne du tandem Abitibi-Price au Canada et à l'étranger (par exemple, les contrôles électroniques utilisés pour la transformation des billes en matériaux de construction sont plutôt impressionnants), on y emploie néanmoins 180 personnes. En outre, plusieurs des 750 emplois en forêt dans le district des Passes-Dangereuses, sont directement associés à la présence de la scierie d'Abitibi-Price à L'Ascension.

A ce jour, environ deux ans après

sa mise en production initiale, la scierie continue de se révéler le stimulant socio-économique de base pour l'Ascension. L'un des témoignages les plus révélateurs de cette situation encourageante provient de M. l'abbé René Pagé, curé de la paroisse depuis 1971.

"Avant l'implantation de l'usine", rappelle-t-il, "on ne gardait plus les jeunes couples. Aujourd'hui, les jeunes ménages s'établissent ici. C'est un bel actif pour la paroisse."

Pour cette raison, L'Ascension est le théâtre d'un développement domiciliaire prolongé. L'accroissement graduel du nombre de citoyens permanents implique la création de nouveaux services et l'amélioration de ceux qui existent déjà.

Ainsi, le développement industriel n'est certainement pas étranger à la mise en valeur des attraits touristiques de L'Ascension. Malgré les étés inclements qui se succèdent, les chalets poussent comme des champignons autour des lacs Richard, Harvey, Renaud, Bleus, Noir et Chûte-du-Diable. On dénombre actuellement plus de 200 maisons de campagne appartenant, non seulement à des gens du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais à d'autres Québécois. Témoin, le directeur des services de sécurité du Forum de

Montréal possède, depuis peu une luxueuse maison d'été à L'Ascension...

Cette municipalité devient donc un centre de villégiature, puisqu'elle accueille au moins 1,000 vacanciers durant toute la "belle" saison.

L'industrialisation et ses conséquences bénéfiques à L'Ascension ont également amené la municipalité à adopter un plan d'aménagement du territoire et à songer à d'importantes additions dans le domaine des services professionnels et des loisirs.

Voilà des preuves concrètes comme quoi la création d'emplois industriels a toujours des effets tonifiants dans une communauté.

Gabriel Berberi

PAROLE AUX LECTEURS

La science n'a pas toutes les réponses

Cette lettre est une réponse à l'article publié le 31 octobre 1977, et écrit par madame Nicole Pedneault, laquelle favorisait l'avortement légal.

Les gens disent trop ce qu'ils pensent aujourd'hui et interprètent des sujets sérieux à la bonne franquette en consultant les hommes de science exclusivement. Ces derniers sont mis sur un piédestal, comme ayant le monopole de la vérité. Or, nous savons tous que les questions d'ordre moral relèvent surtout du Magistère. Ne sommes-nous pas des chrétiens et notre Mère n'est-elle pas la Sainte Eglise?

Avis est donc donné à cette mère qui a eu trois enfants désirés, de ne plus parler à travers son chapeau. L'éducation, c'est beau mais, l'instruction c'est utile pour éviter les er-

reurs doctrinaux que vous avez peut-être commises inconsciemment.

Nous vous pardonnons votre faute mais, s'il vous plaît, écrivez dans un journal athée afin de faire passer vos idées qui ne relèvent pas de l'Esprit-Saint. Tout de même, nous croyons que votre foi n'est pas morte, et nous ne voudrions pas éteindre la mèche qui fume encore.

Nous avons lu votre lettre plusieurs fois et nous constatons que vous ne respectez pas l'autre en disant: "Elle se livre à un délire verbal... vous qui embrouillez les cartes... vous favorisez les avortements clandestins... vous êtes demagogique... Il est facile de faire des affirmations gratuites basées sur son opinion personnelle, son expérience de vie conjugale, et les influences d'hommes versés dans les

sphères du haut-savoir, mais n'oublions pas que la vie de tout chrétien a une double dimension à savoir: humaine et chrétienne.

Restons sur le plan humain et c'est une erreur monumentale de dire que si le fœtus, anatomiquement et biologiquement, n'a pas de conscience, on peut le détruire. Non, car il y a un autre plan, c'est le plan chrétien qui comprend pas seulement l'amour, la foi mais encore l'Espérance. Oui, dans ce petit morceau de vie en devenir ou en puissance, comme se plaisent à le dire les philosophes chrétiens, il y a UNE ESPÉRANCE DE VIE et qui peut dire quand commence la vie, avec certitude?

Cette espérance de vie, madame, personne ne peut y toucher, à moins de cas très graves. Seulement des médecins éclairés peuvent

trouver une solution avec leur lucidité professionnelle de la santé. D'ailleurs ne sont-ils pas là pour respecter la vie ou donner la mort?

Pour plusieurs personnes, il serait mieux de ne pas parler de ces sujets trop profonds pour eux, et de laisser les personnes compétentes comme madame Etienne Pedneault qui ne se gargarise pas de mots mais qui tient à affirmer, sans peur de l'opinion de l'autre, qu'elle est une chrétienne convaincue. Bravo à cette madame et que d'autres, plus silencieuses, relèvent le défi qu'elle a entrepris: le Christ dans ma vie et dans celle des autres: Exode 20, 13 "Tu ne tueras point".

Le 7 novembre 1977

Gérard Bouchard, 242, Potvin, Hébertville.

JEAN-NOËL CONSEILLER SPÉCIAL DE JEANNE SAUVÉ



Cette nation que l'on forge

Le Petit Robert¹ définit ainsi le mot NATION: Groupe d'hommes auxquels on suppose une origine commune. Groupe humain, généralement assez vaste, qui se caractérise par la conscience de son unité et la volonté de vivre en commun.

La nation québécoise correspond en tous points à cette première partie de la définition de Robert. C'est là une perception qui ne date pas d'hier et qui, donc, remonte loin dans notre jeune mais vivace histoire. Faisons ensemble l'itinéraire intellectuel suivi par nos pères qui, bien consciemment, nous ont tracé une voie qu'il nous a fallu longtemps avant de comprendre et surtout d'emprunter; il ne nous reste plus qu'à la fouler et à avancer vers notre véritable destin.

1760: Le Canada passe à l'Empire britannique. C'est le début de notre longue lutte pour la survie culturelle et linguistique. En plus de se dépeupler des Indiens sur le terrain, nos pères devaient faire des pirouettes terribles pour éviter l'assimilation que l'envahisseur voulait consacrer par tous les moyens à sa disposition.

1837: Exaspérés, des groupes de nationalistes québécois optent pour la rébellion contre les troupes de Sa Majesté le roi d'Angleterre. Leur démarche est noble, mais trop improvisée pour avoir quelques

chances de succès. Ils sont écrasés et les dirigeants lorsqu'ils ne sont pas tués, sont lourdement condamnés. Tout rentre dans l'ordre: les vaincus de 1760 sont refoulés vers l'arrière-pays.

1867: Les colonies britanniques s'unissent en confédération. Les parlants français, concentrés dans la province de Québec, voient, à tort, cette union comme un pacte entre 2 nations, et, logiques avec eux-mêmes, se battent pour des droits essentiels qu'il considère comme les leurs. Cette bataille se fait au Parlement de Québec et dans les journaux. Plus de batailles rangées derrière des barricades improvisées. Peine perdue: dans l'esprit des Pères de la Confédération, il n'y a plus et il n'y aura jamais plus 2 nations au Canada, mais une seule: la nation canadienne. Logiques, eux aussi, et majoritaires, ils refusent depuis ce temps de considérer le Québec comme une nation. C'est un génocide en douceur, comme dit Pierre Vadeboncoeur. Il faudra cent ans pour qu'une nouvelle lueur d'espoir apparaisse dans l'opacité génocidaire canadienne.

1967: Cette lueur d'espoir commence à ressembler à un feu pour la nation québécoise lorsque René Lévesque fonde le Mouvement souveraineté-association. En 1958, le mouvement nationaliste qu'est

le MSA devient un parti politique nationaliste: le Parti québécois. La ferveur et la soif nationalistes ont pour la première fois une arme lourde qui pourra les aider à obtenir que le peuple québécois s'affirme comme une nation pleine et entière.

1970: Première bataille du Parti québécois dans l'arène électorale. Sept (7) députés sont élus. Le mouvement nationaliste, ses vieilles racines tressaillent: l'Assemblée nationale du Québec devra compter avec ses sept représentants dans son sein. Pour employer l'image de Churchill, le deuxième scorpion est entré dans la botteille... et démocratiquement.

1973: Deuxième lutte du Parti québécois. Six (6) députés sont élus, un de moins qu'en 1970. Il n'en faut pas plus pour que Trudeau et sa suite chantent un Te Deum et affirment sans sourcilier que le nationalisme est mort. Il fallait être aveugle ou naïf. La nation québécoise, après tant d'années d'acharnement, rentrait dans le rang... C'était mal nous connaître ou faire semblant...

1976: Troisième campagne électorale du parti des Québécois. C'est la victoire convaincante. Dix ans après la mise en terre de la première graine politique à forte saveur nationaliste, c'est la récolte et combien abondante. C'est le désarroi dans l'establishment

insulte suprême envers le peuple québécois, c'est péremptoirement que les princes (de Machiavel peut-être...) affirment que c'est une erreur, que la peuplade québécoise s'est trompée, qu'elle reviendra à la raison rapidement, etc. On n'en est plus à un acte de mépris près!

Cette chronologie des faits se veut simplement un rappel bien succinct du cheminement du nationalisme dans la conscience collective du peuple québécois. Quoiqu'en disent Trudeau et Clark, la nation québécoise n'appartient pas aux historiens: elle est bel et bien une réalité qu'ils devront admettre, bon gré mal gré. La deuxième partie de la définition de Robert, se rapportant à la nation, dit ceci: Groupe humain constituant une communauté politique, établie sur un territoire défini (...) et personnifiée par une autorité souveraine.

Cette notion est applicable tant au Québec qu'ailleurs dans le monde. Thèse des deux nations ou pas, nous sommes là pour y rester et pour nous faire respecter. Une véritable nation se doit ce respect.

Ghislain Bouchard, 625, Sacré-Coeur, St-Félicien.

Le 8 novembre.

OPINION DES AUTRES

La nationalisation est inquiétante

M. René Lévesque doit essayer de façon délibérée de créer une situation économique critique dans sa province.

La décision du gouvernement québécois de prendre en charge l'Asbestos Corp., ne serait pas téméraire ou irréfléchie en aucun autre moment que celui-ci. Mais la décision va accélérer la fuite de capitaux de la province et probablement arrêter toute nouvelle venue.

Un article dans le magazine financier américain Fortune émet l'opinion que le gouvernement Lévesque a fomenté une crise financière pour créer un terrain plus fertile pour semer son idéologie séparatiste.

L'idée d'acquiescer à l'Asbestos semble se conformer à ce scénario. La compagnie, qui appartient à 54,6 pour cent à General Dynamics de St. Louis, Missouri, exporte la plus grande partie de l'amiante pour transformation à l'extérieur du Québec et du Canada. Son comportement est typique de telles industries.

De plus, le mouvement syndical québécois est né des grèves dans l'industrie de l'amiante et une prise en charge par le PQ marquerait probablement des points dans un secteur syndical qui n'a pas été impressionné par le gouvernement péquiste.

Les nationalistes canadiens peuvent louer l'intention du PQ, mais c'est du mobile séparatiste qu'il faut se méfier.

Est-ce que le PQ veut améliorer la condition des travailleurs québécois ou veut-il rendre plus élevés les murs du ghetto autour de la province, afin de convaincre les gens

qui se trouvent derrière qu'ils n'ont pas de place dans ce pays?

"The Ottawa Citizen", le 27 octobre.

Bons pour la retraite

L'apparente inhabileté du gouvernement libéral à brider la GRC n'est qu'une partie du malaise général qui afflige notre gouvernement fédéral. Les Libéraux ne sont au pouvoir que depuis 14 ans, mais ils semblent avoir vieilli et s'être fatigués à l'ouvrage; aussi routiniers et stagnants que s'ils gouvernaient depuis toujours et avaient oublié ce que c'était que d'avoir de nouvelles idées et de frais idéaux.

C'est arrivé tellement subitement. Au moment où Pierre Elliott Trudeau est devenu notre Roi Soleil en 1968, les Canadiens ont cru qu'ils étaient entrés dans une nouvelle ère, que la dernière partie du 20e siècle appartiendrait en fait au Canada. Il existait un choc et une verdeur qui laissaient entrevoir un nouveau genre de gouvernement et une nouvelle préoccupation pour chaque Canadien.

La proclamation des Mesures de guerre en 1970 a fait mentir cette promesse et les événements subséquents nous ont appris que la seule chose différente avec ce gouvernement était la rapidité avec laquelle il nous enlevait nos illusions par son incompétence, son arrogance et son éthique parfois discutables.

Le pays menace de s'effrondre et le premier ministre Trudeau semble incapable de faire plus que de réagir devant M. René Lévesque.

Nous avons maintenant la GRC qui va brûler des granges dans un excès d'enthousiasme, encouragé par la propre réaction exagérée du gouvernement libéral, en 1970, devant les actes terroristes d'un petit

groupe d'extrémistes séparatistes. Le gouvernement insiste pour dire que les actes illégaux ont été faits sans qu'il en soit au courant, et les Canadiens ne peuvent que se demander comment le gouvernement a pu permettre le développement d'une situation dans laquelle il n'avait apparemment pas la moindre idée de ce que sa police faisait.

Le premier ministre aurait pu prévenir la sénilité prématurée du gouvernement en injectant du sang nouveau à l'occasion du récent remaniement ministériel. Ses choix deviennent significatifs quand on voit que l'un des hommes les plus importants du nouveau cabinet est M. Jack Horner, un ancien tory de droite.

Le Canada va sûrement survivre, en dépit de ce gouvernement, non à cause de lui.

"The Edmonton Journal", le 2 novembre.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinions.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Décoré de la médaille de l'Ordre du Canada

Le Dr Isidore Gauthier reproche à la médecine sa déshumanisation

Saint-Coeur-de-Marie — C'est l'exercice de la médecine auprès des autres qui a gardé au docteur Isidore Gauthier de Saint-Coeur-de-Marie ce très bon état de santé. Il a fêté lundi ses 74 ans, et vient de recevoir la médaille de l'Ordre du Canada, 47 ans après avoir commencé à pratiquer cette profession.

Né à Rivière-du-Moulin en 1930, Isidore Gauthier a fait ses études dans son milieu, avant de fréquenter le Séminaire de Chicoutimi. En 1930, il fut diplômé en médecine de l'Université Laval et pratiqua pendant 18 mois à Roberval, avant de venir

ensuite à Saint-Coeur-de-Marie pour s'établir. Il y est toujours et son cabinet de docteur se trouve là encore, au 108, rue Sainte-Marie. Et quand le docteur Gauthier s'installa à Saint-Coeur-de-Marie, il avait déjà un fils de six mois, Jean, qui est devenu depuis le docteur Jean Gauthier, qui a même donné son nom à une école secondaire. En 1930, M. Gauthier, père, s'était marié avec une fille native de Jonquière, mais habitant alors Québec.

Pourquoi la médaille?

C'est après y avoir pensé longtemps et

avoir subi beaucoup de pressions amicales que le docteur Gauthier a accepté de recevoir la médaille de l'Ordre du Canada. Et s'il a enfin accepté, c'est pour l'honneur de la profession de médecin de campagne, pour l'honneur de son milieu social, pour l'honneur de sa municipalité, pour l'honneur de l'hôpital d'Alma où il pratique, et comme signe de reconnaissance pour le travail qu'il a accompli depuis 47 ans dans le secteur.

Tout bonnement, et avec une simplicité toute naturelle, le docteur Gauthier recevait hier encore quelques patients à son bureau,

comme il le fait depuis si longtemps. Et c'est en parlant avec ses patients qu'il lui vient cette réflexion qui résume toute sa pensée: "La médecine d'aujourd'hui est efficace, mais elle est déshumanisée." Et quand on lui demande de comparer la manière "médecin de campagne" à la manière moderne, il répète cette sentence.

Travail immense

Etre médecin dans les années 30 et 40 dans le secteur Nord du comté Lac-Saint-Jean, ça voulait dire sortir par tous les temps, se rendre tantôt à Notre-Dame-du-Rosaire tant à Sainte-Monique, à Milot et Péribonka même, et jusqu'à Bégin. Dans ce secteur de la région, on pouvait compter 26 milles de distance entre les deux médecins les plus proches l'un de l'autre, ce qui n'est pas peu dire quand on songe à l'état des chemins et aux saisons les plus rudes.

Mais cela n'a pas empêché un des hommes comme Isidore Gauthier de mettre quatre générations au monde, d'avoir assisté 7,000 accouchements et de ne plus pouvoir compter le nombre de patients qu'il a reçus ou qu'il a visités. Fiers de cet homme, des citoyens de son mi-

lieu ont posé sa candidature au titre qu'il a obtenu. Ce sont ces citoyens et toute la population en général qui recevront les remerciements du docteur Gauthier, qui reste ému de l'honneur qu'on lui a fait. "Vous savez, je n'ai jamais vraiment voyagé, et quand j'ai reçu la médaille le 26 octobre à Ottawa, c'était la première fois que j'allais là-bas. A Montréal, je suis allé à peine deux fois. Je n'avais pas le temps, et pas plus encore aujourd'hui."

Car le docteur Gauthier reste un médecin de campagne, recevant dans son cabinet austère mais chaleureux, qui n'a rien du centre médical moderne d'aujourd'hui mais où règne une chaleur humaine. Il reste au service de ses patients et remplit même un poste à l'hôpital d'Alma, auprès du personnel. "La médecine d'aujourd'hui est tout de même très bonne, avoue le docteur Gauthier."

Et accrochés aux murs de son bureau, des portraits de lui et ses confrères de classe, comme des témoins d'une époque glorieuse. De ses confrères du séminaire, il reste l'avocat Fradette de Chicoutimi et le chanoine Grenon de La Baie. De ses



LE DR GAUTHIER reste un médecin de campagne recevant ses patients dans son cabinet austère mais combien chaleureux.

confrères de la faculté de médecine, il en reste environ 5 encore vivants. Et ces portraits au mur, cette médaille du Canada, et ce docteur Gauthier même, c'est ce

qu'ils représentent qui frappent surtout. Le docteur Isidore représente à lui seul une vivante page d'histoire locale, faite de difficultés et de courage. Et par surcroît, de ce

temps-ci, il reçoit, en plus de ses patients, des journalistes nombreux, qui viennent rencontrer le réputé médecin pour pouvoir guérir ensuite la curiosité des lecteurs.



L'ORDRE DU CANADA: En plus de recevoir cette médaille de l'Ordre du Canada, le docteur Gauthier a reçu une médaille frappée à l'effigie du gouverneur général, ce dont il est fier.

LA COMMISSION SCOLAIRE
D'ARVIDA — QUEBEC

50 ANS

1927 - 1977

Le Comité organisateur des fêtes du 50e anniversaire de la Commission scolaire d'Arvida invite toutes les personnes qui ont œuvré à la commission scolaire, au cours des cinquante dernières années, soit à titre de principal d'école, enseignant, soutien, élève, parent et toute la population en général à assister à la "Messe d'Action de Grâce" et à la "Cérémonie de Fermeture des Fêtes" qui auront lieu le dimanche, 13 novembre prochain, à 19h00, à l'église Sainte-Thérèse d'Arvida, ville de Jonquière.

RENE CORRIVEAU
président

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON,
FOURNIER & COTE
AVOCATS ET PROCUREURS

Gerald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Enc Brisson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

LAVOIE & MENARD

AVOCATS

Jean-Marc Lavoie — André Ménard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, LAPOINTE, ROY,
& GIRARD

AVOCATS

Roger Page B.A. LL. L.
Bernard Lapointe B.A. LL. L.
Claude Roy B.A. LL. L.
Carol Girard D.E.C. LL. L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON,
CAIN, PREVOST, LAMARRE,
CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.
Michaël-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL. L.
François-G. Lamarre LL. L. Paul Casgrain LL. L.
Guy Wells LL. L. Martin Côté LL. L.
Claude Gauthier LL. L. Carl Lachance LL. L.
Pierre Simard LL. L. François G. Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & COTE

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay Lac-St-Jean

Claude Gagnon

250, Racine est
Chicoutimi
Tel. 543-5161

Couture, Boillat & Ass.

Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.

1461, boul. Walberg
Dolbeau
276-1152

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin,
Dallaire, Turcotte & Associés, c.a.

Antoine Gauthier, c.a. Julien Lemieux, c.a. mba Denis Boivin, c.a.
Pierre Legault, c.a. Rosaire Boivin, c.a. Roger Boivin, c.a.
Egide Dallaire, c.a. Gilles Turcotte, c.a. Normand Gosselin, c.a.
André Gauthier, c.a. Yvon Carrier, c.a. Luc Simard, c.a.
Charles Tremblay, c.a. Camil Bergeron, c.a. Roger Laurault, c.a.

ROBERVAL — LA MALBAIE — LA BAIE — ST-FELICIEN
BUREAU PRINCIPAL: 110, Racine est, Chicoutimi, G7H 1R2 — Téléphone: (418) 549-6650
Appels provenant de Dolbeau, Roberval, St-Felicien, St-Prime, Aucun frais, Zenith 12170

Hamel, Leclerc & Ass.

Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensee, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.

535, ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tel. (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a. Arthur Gobeil, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a. Ronald Boivin, c.a.

413, rue Racine, 371, rue Bagot
Chicoutimi Ville de la Baie
(418) 549-4318 (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

Remi Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.

580, Sacre-Coeur, Alma — 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan — 349-3454

Rancourt, Perron & Ass.

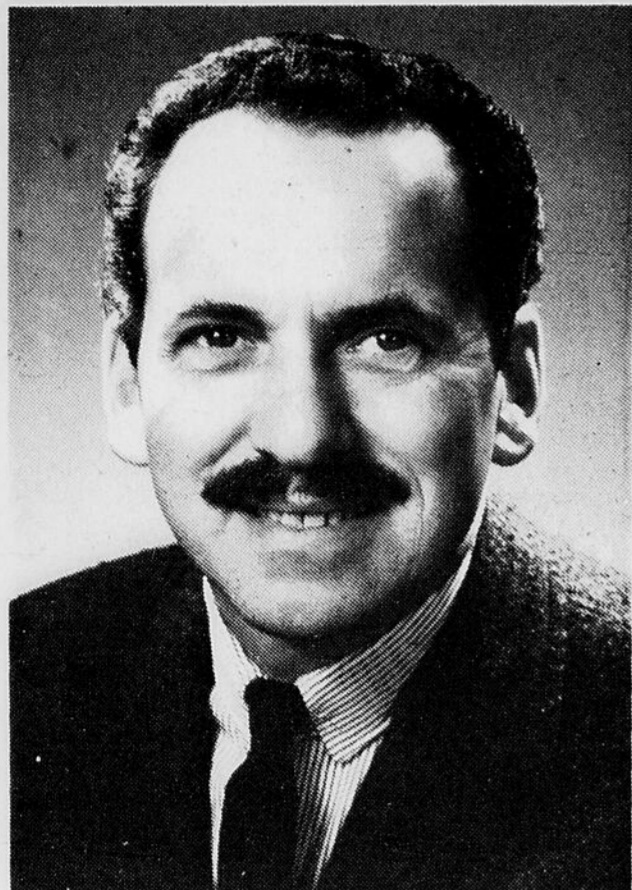
André Rancourt, c.a. Rodrigue Perron, c.a.

1230, boul. Walberg, suite 14
Dolbeau
276-2253

Paul Martel & Cie Associés

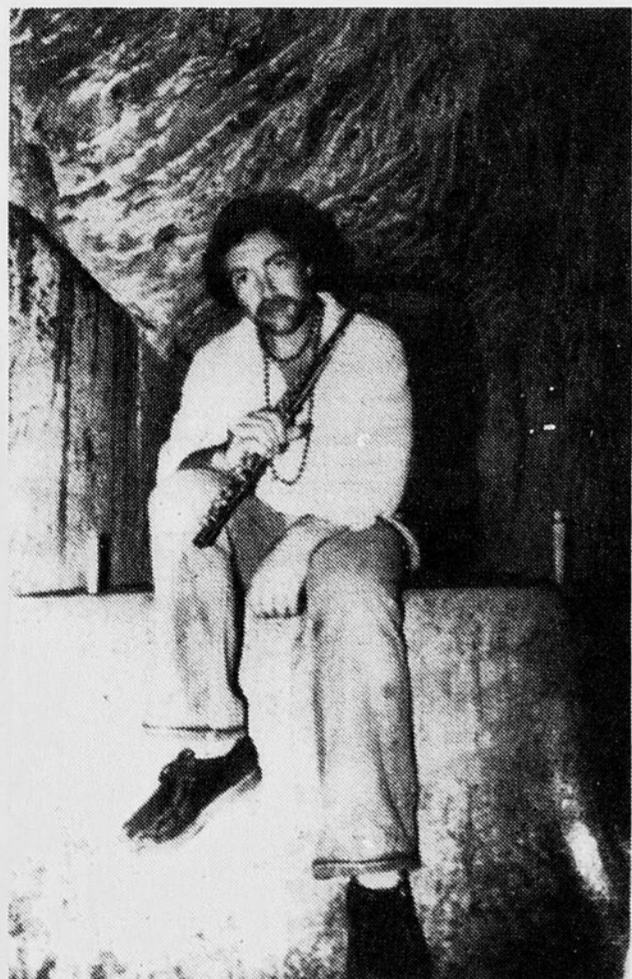
comptables agréés
385, rue Collard ouest
Alma — Tél.: 668-8351
Paul Martel, C.A.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



SOIREE D'HOMMAGE

A l'occasion de la soirée du président Marcel Duchesne, les autorités de la Commission scolaire régionale Saguenay ont rendu hommage, hier soir, à neuf de leurs employés pour l'excellence de leur travail au cours des 35 dernières années et plus dans le monde scolaire et plus précisément au niveau de la CSRS. Ces "bâtisseurs" sont MM. Joseph Bonneau, Wilfrid Gauthier, Florent Mallette, Omer Couillard, Paul Simard, Soeurs Cécile Minguy et Jacqueline Lacaille, Mlle Alice Tremblay et Mme Gertrude Tremblay. De plus, les dirigeants de la CSRS ont tenu à rendre un hommage particulier à M. Joseph Bonneau (photo ci-haut) pour la collaboration manifestée et la qualité du travail soutenu qu'il a accompli tout au cours des années durant lesquelles il a oeuvré comme directeur de services.



MUSIQUE EN PYRAMIDE

Paul Horn cherchait depuis longtemps à reproduire sur disques des sons presque purs. C'est pourquoi il a enregistré un album à l'intérieur de la Grande Pyramide d'Égypte. Il en avait, au préalable, enregistré un au Taj Mahal. Il lui a fallu quelque temps pour convaincre les autorités égyptiennes de le laisser agir. Horn pense qu'il a fait son effort et qu'il ne peut surpasser son enregistrement de la Grande Pyramide. Son prochain enregistrement sera fait au moyen d'un grand orchestre.

AUJOURD'HUI

Principaux anniversaires historiques

- 1965 — Le Conseil de sécurité de l'ONU lance un appel à tous les pays pour qu'ils refusent de reconnaître la Rhodésie, qui vient de proclamer unilatéralement son indépendance.
 - 1964 — La grande duchesse Charlotte de Luxembourg abdique en faveur de son fils, le grand duc Jean.
 - 1958 — La RDA réclame sa reconnaissance par les puissances mondiales.
 - 1956 — Janos Kadar refuse l'accès du territoire hongrois à des observateurs de l'ONU.
 - 1948 — Hideki Tojo, ancien premier ministre, et d'autres dirigeants japonais du temps de guerre sont condamnés à mort.
 - 1941 — Les forces soviétiques arrêtent la progression de l'armée allemande dans la banlieue de Moscou.
 - 1928 — Léon Trotski est exclu du parti communiste soviétique.
 - 1812 — La grande armée napoléonienne, qui a évacué Moscou et qui bat en retraite, atteint Smolensk.
- Ils sont nés un 12 novembre: le Dr Sun Yatsen, fondateur de la République chinoise (1866-1926), la princesse Grace de Monaco (1929).

LA BOURSE PEU POPULAIRE

L'achat d'actions de compagnies ne soulève toujours que peu d'intérêt chez les citoyens du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est ainsi que les revenus d'intérêts, de dividendes et de placements y constituent la plus faible portion du revenu personnel, après la Côte-Nord. Toujours selon "Econoflash", une série préparée par le ministère québécois de l'Industrie et du Commerce, 50 pour cent de la population travaille dans l'industrie manufacturière et les services.

A KITIMAT, C'EST LA CASAW

Les travailleurs syndiqués de l'Alcan, à Kitimat, sont affiliés à la Canadian Aluminum Smelters and Allied Workers, CASAW, et non aux Métallurgistes unis d'Amérique. Jadis, ces travailleurs étaient affiliés aux Métallos mais en 1972 ils se sont dissociés pour former leur propre fédération, soit la même année que les travailleurs d'Arvida ont coupé les liens avec la CSN pour la FSSA. En plus des travailleurs des usines d'Arvida, d'Alma, de Beauharnois et de Shawinigan, de même que des employés des centrales électriques notons que les travailleurs du port de mer de Port-Alfred sont affiliés à la FSSA. Trois accréditations font partie du syndicat du port de mer soit les employés de bureau, les gardiens et les débardeurs.



APPRECIATION DE LA JEUNESSE

Les jeunes réalisent souvent de grands projets dans leur milieu respectif, comme à la maison, à l'église et dans la communauté; mais, très peu de publicité se fait autour de ces activités saines. C'est d'ailleurs l'opinion des dirigeants des clubs Optimiste de la région, notamment de Chicoutimi, de Jonquière et de Roberval qui, appuyés par les membres et conformément avec l'Optimiste International, organisent, du 14 au 19 novembre, une Semaine de l'appréciation de la jeunesse. Au cours de cette semaine, les clubs Optimiste tenteront de revaloriser la jeunesse qui, estime-t-on, n'est pas pire que les générations antérieures.

LA SCIENTOLOGIE

Ce nouveau regard sur la vie qu'est la scientologie fera l'objet d'une conférence, donnée à l'Hôtel Chicoutimi, ce soir, à 19h30, et l'entrée sera libre. Comme invités, il y aura MM. Gaby Bilodeau et Gilles Homier, les conférenciers principaux, ainsi que plusieurs personnes de l'organisation de Montréal pour donner de plus amples informations au sujet de la dianétique et de la scientologie.



LES ROYAL CANADIENS CONTINUERONT

C'est le beau-frère de Guy Lombardo, Kenny Gardner autrefois vocaliste de l'orchestre, qui a pris la direction des Royal Canadians, cette semaine, dans une soirée d'hommage au chef décédé en fin de semaine dernière. Les Royal Canadians continueront et conserveront le style du grand maître Lombardo.

UNE RECLAME AFFREUSE

Il y a de ces messages publicitaires qui font plus de tort que de bien aux entreprises. C'est le cas de cette ennuyeuse série d'images où trois mâles aux torsos barbouillés se contournent sous des chapeaux, depuis au moins deux ans pour vanter les qualités des produits offerts par un simple distributeur de jeans et de sabots. Ce film commercial a toujours manqué d'originalité et de bon goût. Il reprend des techniques cinématographiques primitives utilisées par Walt Disney dans les années 40. Ce marchand a toujours l'impression que les consommateurs de la région n'ont jamais rien vu. Par contre, le nouveau sigle visuel utilisé depuis peu par CKRS-TV pour s'identifier se révèle une trouvaille intéressante.



LA FETE A EDMOND

M. Germain Laberge, architecte, représentant régional des Anciens de Laval, rappelle, à tous les anciens, le 5h. à 7h. de jeudi, 17 novembre, en l'honneur du juge Edmond Savard, à l'Hôtel Chicoutimi. Réservations jusqu'à mardi midi, le 15 novembre, à 549-7755.

DECES DE GERTRUDE ASTOR

L'actrice américaine Gertrude Astor, héroïne du cinéma muet, est décédée, mercredi, à Hollywood. Vedette des studios Universal dès leur fondation, en 1915, elle incarnait le plus souvent des rôles de vamp. Gertrude Astor avait poursuivi sa carrière après l'avènement du cinéma parlant, jouant notamment dans "A Star is Born" de George Cukor et dans de nombreux films de John Ford.

COMITE DE PARENTS A JONQUIERE

C'est M. Marcel Tremblay qui a été nommé à la présidence du comité de parents formé récemment au Collège de Jonquière, pour l'année 1977-78. Les autres membres sont: M. Jean-Noël Dallaire, vice-président; Mme Simone Larouche, secrétaire; M. Armand Boudreault, trésorier; M. Lauréat Thibeault, publiciste; ainsi que MM. Gérald Blackburn, Romuald Noiseux et J.-C. Falardeau, au comité de gestion. Les directeurs sont: Mmes Julie Tremblay, Renée Maltais, Georgette Eilfelsen, MM. Roland Côté, Fernand Tremblay, Gilles Turgeon, Antonin Paquet, Mmes Aline Lévesque, Irène Pilon, M. Lucien Bouchard, Mme Xavier Laforge et M. Pierre Pépin. Pour de plus amples informations relatives au comité de parents, veuillez communiquer avec M. Marcel Tremblay, 478, Pasteur, à Jonquière, à 547-7662.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

AFEAS — Saint-Luc, Chicoutimi-Nord, aura sa réunion lundi soir, à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Luc. Tous les membres sont invités à assister ainsi que les nouveaux membres.

Club Kiwanis — Le super hebdomadaire du club Kiwanis de Chicoutimi, aura lieu lundi soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Club Optimiste — Le super hebdomadaire du club Optimiste de Chicoutimi, aura lieu lundi soir, à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi.

Visite des parents — Les écoles Sainte-Anne et Saint-Jean-Baptiste de Chicoutimi-Nord invitent tous les parents qui ont des enfants au cours élémentaire à la remise des bulletins qui aura lieu lundi soir et mardi, le 15 novembre. Pour plus d'informations: 543-6988.

Personnes bénévoles demandées — Pour s'initier progressivement à mieux connaître les handicapés et travailler avec eux et pour eux. S'inscrire à 545-0729 pour la rencontre d'information.

Handicapés, parents d'handicapés — Vous voulez faire une démarche et vous ne savez pas où vous adresser... Vous êtes mal pris et vous voulez de l'aide... appelez à 545-1575, CLSC (inter-association).

SERENA — Toutes les personnes désirant être informées sur la régulation des naissances, sont invitées à assister à une réunion d'information publique.

nion d'information publique qui aura lieu demain soir, à 20h00, au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Grâces. Au cours de cette réunion, on y traitera de l'anatomie féminine et masculine, de la physiologie de la fécondation et du cycle menstruel, du test syto-thermique ainsi que de tous les moyens actuels de régulation des naissances. Cordiale bienvenue aux intéressés. Pour informations supplémentaires, téléphonez à 543-0577.

Club Photos Chicoutimi — Réunion hebdomadaire du Club Photos à 19h30, mercredi soir, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin, Chicoutimi. Tous ceux que la photo intéresse, sont cordialement invités. Amateurs, débutants ou expérimentés, on vous attend.

JONQUIERE

Conseil régional de la Fédération des femmes du Québec — La fédération convoque tous ses membres et leurs amis à une assemblée régulière qui aura lieu lundi soir, à 20h00, au club de la direction de l'Alcan à Arvida. Bienvenue toute spéciale aux personnes intéressées à devenir membre de la fédération.

Partie de cartes — Organisée par les Filles d'Isabelle du cercle Sainte-Rolande, demain soir, à 20h00, à la salle du patro St-Vincent-de-Paul, Jonquière. Nombreux prix de présence seront distribués.

VOS DROITS

Accident de travail

Que doit-on faire lorsqu'un accident de travail survient?

L'employé doit déclarer immédiatement tout accident à son employeur. Il doit ensuite se faire donner les premiers soins et, si nécessaire, accepter de se faire transporter aux frais de l'employeur, chez le médecin, à l'hôpital le plus rapproché ou à sa résidence. L'employeur, après s'être immédiatement occupé de l'accident, doit informer la commission de tout accident, en procédant de la manière indiquée à la page 5 (rôle de l'employeur).

Pourquoi doit-on avertir l'employeur aussitôt après l'accident?

Pour bénéficier de la protection de la Loi sur les accidents de travail. On doit évidemment établir le fait accidentel, les circonstances, le lieu et les conséquences de l'accident. Si cela n'est pas fait immédiatement, il pourrait y avoir des doutes ou des oublis, plus tard, sur la survenance de l'accident "par le fait ou à l'occasion du travail".

De plus, tout délai pourrait retarder le traitement médical, risquant ainsi d'aggraver les conséquences pour l'accidenté. Il pourrait aussi y avoir retard dans le versement des indemnités de salaire.

Il y a aussi des accidents qui paraissent légers au moment où ils se produisent, mais qui peuvent se révéler graves dans les jours ou semaines suivants. Il est difficile alors, de mémoire, de décrire comment l'accident est survenu. Il faut donc avertir le patron même quand l'accident est en apparence bénin (poussière à l'oeil, égratignure, brûlure, ecchymose, contusion, etc.).

Vous pouvez obtenir gratuitement la brochure intitulée: "L'indemnisation des accidentés du travail", en écrivant à la:

Commission des accidents du travail, C.P. 1200, Québec.

(En collaboration avec la Commission des services juridiques)



DES ROUTES A EVITER

Les automobilistes qui tiennent à garder intact le pare-brise de leur voiture doivent absolument s'abstenir de circuler actuellement entre la ville d'Alma et Saint-Coeur-de-Marie. Les travaux de reconstruction prolongée de la route s'y déroulent à une allure de tortue. L'entrepreneur ne prend pas les dispositions voulues pour réduire la poussière en suspension, laquelle diminue considérablement la visibilité (photo). La signalisation de sécurité est parfaitement inadéquate. Le gravier utilisé n'est pas conçu pour une voie routière.

Pour des motifs semblables, il n'était pas recommandé non plus, de se rendre cette semaine au village de Saint-Nazaire, où des travaux se déroulent en plein centre de la municipalité.

Charron dévoile son Livre vert



PRENDRE NOTRE TEMPS — Le ministre des Loisirs du Québec, M. Claude Charron, accompagné du Dr Camil Laurin, ministre des Affaires culturelles, a donné une conférence de presse, hier à Québec. Il en a profité pour dévoiler aux journalistes présents le thème de son Livre vert sur les loisirs: Prendre notre temps.

(Téléphoto PC)

QUEBEC (PC) — «Elaborer des orientations, développer et animer le loisir québécois plutôt que de le contrôler et le réglementer.»

Tel est le point de vue qui anime le ministre Claude Charron en rendant public vendredi son Livre vert sur le loisir au Québec, intitulé "Prendre notre temps".

Lors d'une conférence de presse qui a suivi le dépôt du document à l'Assemblée nationale, M. Charron a expliqué que son point de vue diffère de celui du gouvernement précédent.

«Les projets de loi déposés par mon prédécesseur, Paul Phaneuf, étaient beaucoup trop normatifs et restrictifs, a dit M. Charron. C'était une politique de contrôle alors qu'on désire une politique de développement.»

Aussi, le ministre a-t-il précisé que le document en était un de travail. «Le gouvernement veut savoir si la population est d'accord avec sa description et son analyse de la situation», a-t-il dit.

La consultation est le

point névralgique de la démarche de définition d'une politique globale du loisir», selon le ministre.

Dans ce cadre, et avec la collaboration des conseils régionaux de loisirs, M. Charron entreprendra du 19 janvier au 23 mars prochain, une tournée de toutes les régions du Québec, afin d'entendre les commentaires et les mémoires qui lui seront présentés.

«Ça prendra le temps que ça prendra mais ce sera fait sérieusement», a-t-il conclu.

Grenier

De son côté, le porte-parole de l'Union nationale, le député de Mégantic-Compton, Fernand Grenier, a accueilli le document avec enthousiasme.

Il y voit «un lendemain cohérent à l'Expo universelle de 1967 et aux Jeux olympiques de 1976».

M. Grenier note avec intérêt le désir du ministre de mener une discussion publique et une consultation sur le loisir au Québec.

Landry: L'heure est à la réflexion et à l'action

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a exhorté hier les hommes d'affaires du Québec à s'accrocher davantage aux éléments positifs qui sont susceptibles de redresser l'économie de la province.

«L'heure n'est pas aux jérémiades, mais bien plutôt à la réflexion et à l'action», a déclaré M. Landry alors qu'il s'adressait aux quelque 600 délégués de la Chambre de Commerce du Québec, réunis en congrès annuel à Québec.

«Un des éléments positifs auquel le ministre a fait allusion est la communication et la collaboration entre des milieux d'affaires et le gouvernement.»

«Le gouvernement actuel, malgré le peu d'affinités qui semblaient exister avec les hommes d'affaires, est pourtant celui qui a le plus communiqué avec ces mêmes hommes d'affaires», a-t-il souligné. Il a du même souffle répété les intentions de son gouvernement de poursuivre ce dialogue déjà entamé dans quelques secteurs.

Maux chroniques

En réponse aux plaintes formulées par les milieux d'affaires à l'effet que les perspectives économiques sont très peu encourageantes pour les prochaines années à cause du ralentissement des investissements, de la conjoncture internationale et du climat politique et social actuel, M. Landry a tenté de convaincre son auditoire que ces maux ne sont pas nés d'hier et que ce sont des maux chroniques qui ne seront pas réglés à court terme.

«Autant il est vrai que le cancer ne se guérit pas avec de l'aspirine, autant il est vrai, a-t-il dit que le développement économique ne se fera pas dans de courts délais et sans efforts lucides.»

Il a fait mention d'une reprise des investissements au Québec au cours des dernières années, en soulignant toutefois la part importante du secteur public avec de grands projets comme Mirabel, les Jeux Olympiques, la Baie James, etc.

Rattrapage

Cette contribution du secteur public a permis, selon lui, un rattrapage important au niveau des investissements par rapport à l'ensemble canadien, mais il n'a pas touché malheureusement tous les secteurs d'activités, y compris celui de la fabrication.

«Il a tenu pour responsable le secteur privé qui, selon lui, n'a pas eu au cours des 15 dernières années "l'efficacité nette" qu'il aurait dû avoir.»

M. Landry a alors averti les milieux d'affaires que son gouvernement n'hésitera pas à intervenir «si un secteur ne performe pas convenablement».

«Nous n'aurons pas cette attitude fluviale qui consiste à regarder passer l'eau», a-t-il insisté, mais si les mécanismes naturels de l'économie vont bien, il ne faut pas vous attendre à nous voir intervenir.»

Parlant de la démarche du gouvernement dans le secteur de l'amiante en vue d'augmenter la transformation, M. Landry a cité à l'exemple d'une «stratégie civilisée et ordonnée.»

Morin ridiculise Ottawa

par Pierre Bellemare

QUEBEC (PC) — «Le gouvernement fédéral se spécialise dans l'absurdité et quant à moi, je lui concède ce championnat.»

C'est par cette phrase lapidaire que le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Claude Morin, a commenté vendredi, à l'Assemblée nationale, l'intention d'Ottawa d'instituer un Commonwealth francophone au sein duquel le Québec serait exclu.

M. Morin était d'autant plus à l'aise pour se moquer littéralement du gouvernement Trudeau que M. Louis de Guiringaud, ministre français des Affaires étrangères, vient tout juste de déclarer à Paris que la France n'adhérerait jamais à cet éventuel sommet de la francophonie.

En réponse au leader unioniste Rodrigue Biron, le ministre Morin a lancé à la blague: «Imaginez un Commonwealth francophone sans la participation de la France et du Québec. Bien plus, imaginez la présence à Ottawa d'un premier ministre anglophone. Vous voyez ce que je veux dire quand je parle d'absurdité.»

Commonwealth

Le ministre fédéral Jean-Pierre Goyer, en mission d'ailleurs cette semaine à Oudagoudou, et au Zaïre ex-Congo, en Afrique francophone, a été le premier à évoquer la création de cet espèce de Commonwealth francophone, quelques jours avant l'avisite officielle du premier ministre Levesque en France.

Il va de soi, de dire le ministre Morin, qu'il s'agissait là d'une invitation directe du fédéral à discuter de cette affaire avec les autori-

tés françaises, ce que MM. Levesque et Morin n'ont pas manqué de faire.

L'accueil tout à fait exceptionnel que la France a réservé à M. Levesque et sa suite a d'ailleurs provoqué un froid dans les relations entre Paris et Ottawa. Ce nouveau refus de la France, suite à l'initiative fédérale, n'est certes pas de nature à améliorer ces liens déjà passablement tendus dans les années qui ont suivi le «Vive le Québec libre» du général de Gaulle, en 1967.

Agence de coopération

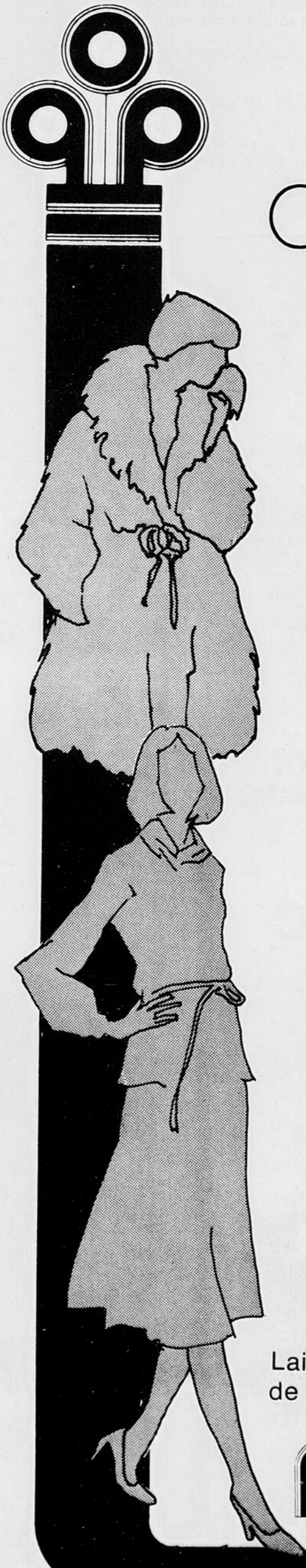
Par ailleurs, le ministre Morin participera, le mois prochain, à une importante réunion de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Cet organisme, au sein duquel le Québec a difficilement négocié en 1970 un statut de gouvernement participant, est encore loin d'avoir atteint les objectifs que «club» francophone s'est fixé il y a sept ans.

M. Morin l'a d'ailleurs reconnu vendredi et il a rappelé à M. Biron qu'il faisait partie de l'équipe québécoise, comme haut fonctionnaire, lorsqu'on a négocié le statut du Québec.

L'unique manifestation d'envergure, du reste réussie, organisée par l'ACCT a été le festival de la francophonie tenu à Québec à l'été 1974. Un deuxième festival devait réunir la jeunesse francophone du monde l'an passé et plusieurs différends en retardent encore la tenue.

Le Québec cherchera donc à apporter une contribution accrue lors de la prochaine rencontre de l'ACCT pour aider l'agence à se remettre en selle, de façon à faire échec au projet fédéral de créer un



centre
de la mode
pour dames

37 boutiques
et magasins
de mode
pour dames

- | | |
|---|---|
| AU COIN DES PETITS
BEBE CLUB
BOUTIQUE 254
BOUTIQUE AMOUR
BOUTIQUE CHARLOT
BOUTIQUE MARIE-CLAIRE
BOUTIQUE POUR TOI
CHEZ BEATRICE
CORINNE
CREATIONS PAULA & BRUNA
D'ALLAARDS
D'GALA
DIANA
E.-H. PAQUETTE
FANNIE
GAZEBO
GILET STOP
INTRIGUE | JONATHAN SIMON
LA BAIE
LE CHATEAU
LE TREFLE
LINDOR
MAGGIE MODES
MARIE MOI
MAXIM
MISTIGRI
P3
PANTORAMA
ROMAR
ROYAUME DE L'ELEGANCE
SHIRLEY K.
SMART SET
STEPHANIE
WOOLCO
ZIBA
ZODIAC |
|---|---|

Laissez-vous séduire par le choix illimité de

place du royaume
Y'A PAS MIEUX



Possédez une entreprise profitable... devenez Marchand Associé Handy Andy.

Un modeste investissement vous fera démarrer d'un bon pied dans le commerce d'articles pour la maison et l'automobile, d'équipement de sport et de quincaillerie avec une concession de magasin Handy Andy. Il existe des localités de premier choix dans votre région. Joignez-vous à une organisation canadienne et prospère de vente au détail. Handy Andy est en affaires depuis plus de 45 ans et est au service de millions de clients satisfaits avec 150 magasins de franchise Handy Andy.

• Possibilité de développement considérable
 • Aide et conseils continus
 • Méthodes à systèmes de fonctionnement modernes
 • Marchandises de qualité à des prix compétitifs
 • Aucune redevance de concession
 • Entreposage centralisé
 • Appui dans la promotion de vente et de la publicité
 • Entraînement complet
 • Aide dans l'établissement du magasin.

**Vice-Président
Compagnie Handy Andy**
 8300, Chemin Devonshire
 Montréal, Québec H4P 2K8

Ecrivez-nous aujourd'hui. Parlez-nous de vous. Réponse immédiate assurée.

Premier anniversaire

René Lévesque a raffermi son prestige

par Louis La Rochelle

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque aura considérablement raffermi son prestige après les 365 premiers jours de son mandat de quatre ans à la tête du gouvernement québécois.

La crédibilité du chef souverainiste, après un an, est à son meilleur, aussi bien à l'étranger qu'au Québec même, et le taux de la satisfaction populaire à son égard aurait, selon un sondage réalisé pour le compte du Parti Québécois, mais dont les résultats sont toujours secrets, atteint un sommet encore inégalé pour un premier ministre du Québec, soit 67 pour cent, comparativement aux 48 pour cent recueillis par son vis-à-vis fédéral, le premier ministre Trudeau.

Les succès politiques du premier ministre sont attribuables au fait que, par son style et l'orientation qu'il a donnée à son gouvernement, il a contribué dans une bonne mesure à réduire les tensions sociales qui secouaient le Québec aux dernières heures du régime Bourassa.

Politique linguistique

Un des tours de force de son gouvernement au cours de 12 derniers mois aura sans doute été de trouver et d'appliquer le traitement approprié — priorité de la langue française et encadrement des droits linguistiques de la minorité anglophone — à la délicate question linguistique, source de tiraillements et d'interminables confrontations depuis près d'une décennie.

Même si elle est apparue radicale et plus sévère que les lois qui l'ont précédée, la Charte de la langue française du ministre d'Etat au Développement culturel, Camille Laurin, aura, contrairement à ce qu'attendaient les observateurs, été appliquée sans heurts, en tout cas, sans que le Québec connaisse la contestation vigoureuse qu'avaient, en leurs temps, provoquée les bills 63 et 22 des gouvernements Bertrand et Bourassa.

D'autre part, le premier ministre aura personnellement réussi, ce qui aurait été impensable il y a 12 mois, sous un autre gouvernement, à contenir les débordements et les manifestations intempestives que vivaient les Québécois à l'heure où la gauche parlait de casser le régime.

Un certain dialogue

Tout cela, à l'initiative de

M. Lévesque, a commencé au sommet économique de Pointe-au-Pic, en mai dernier, alors qu'on a pu rassembler et maintenir pendant trois jours, dans la même salle, les irréductibles du patronat et des centrales syndicales.

Rien n'en était sorti de concret, mais il n'empêche qu'on a pu parler un temps d'un certain dialogue et que les réformes annoncées en ce qui a trait aux relations de travail et à la sécurité des travailleurs vancront les quelques protestations qui s'élevaient encore pour la forme.

Enfin, inspire et explique par son chef, un remarquable communicateur, le gouvernement aura pu redonner à l'Etat une certaine virginité, tant par la limpide du langage que par des décisions réformatrices telles la loi sur le financement des

tielle, soutiennent que la crise économique est le fruit de l'incertitude qu'engendre dans les milieux financiers l'option de ce gouvernement voué à séparer le Québec du reste du Canada.

Même si le gouvernement péquiste ne repugne pas à faire reposer sur le gouvernement fédéral la responsabilité du gâchis économique, il ne méconnaît pas ses lenteurs à agir à cet égard et à la mi-octobre, au moment où le taux de chômage excédait les 10 pour cent, il s'est cru obligé de dévoiler à grand renfort de publicité un certain programme de stabilisation de l'économie et de soutien de l'emploi.

Le mystère...

A propos de ce premier gouvernement souverainiste jamais porté au pou-



La Charte de la langue française du ministre d'Etat au Développement culturel, Camille Laurin, aura été appliquée sans heurts.

partis politiques, la nouvelle politique des achats, les nouveaux modes de nomination des juges et le démantèlement de ce réseau de patronage qui représentait le système d'attribution des concessions de Loto-Québec.

Une grosse épine...

Il y a cependant une grande faiblesse à la base de ce gouvernement ambitieux, faiblesse qui pourrait éventuellement l'emporter: c'est son incapacité, comme celle des gouvernements qui l'ont précédé, à rétablir l'économie québécoise marquée par la hausse invariable du nombre des travailleurs sans emploi.

On aura fort à faire à Québec pour faire taire ceux qui, dans l'opposition officielle ou circonstan-

voir à Québec, le mystère le plus opaque est celui du traitement qu'il entend donner à la question québécoise, dont tous, même au sein de la majorité, semblent ignorer les tenants et les aboutissements.

Qu'en est-il exactement de la souveraineté-association qu'on propose aux citoyens lors de ce referendum dont ni la date, ni les règles du jeu ne sont encore précisées? S'agit-il de l'indépendance ou de l'autonomie provinciale, celle qui a été mise dans une vraie confédération, celle qu'évoquait à Paris le chef du gouvernement?

Quant à la social-démocratie que ce gouvernement se propose d'établir, les uns la trouve excessive pendant que les autres jugent qu'elle est une trahison du programme du Parti Québécois.

Il semble que si le gouvernement a échoué dans sa tentative de réformer le parlement et d'accroître son efficacité, il a aussi du mal à faire valoir les avantages de certaines mesures qu'il s'est fixées comme priorités.

Refractaires...

Ainsi, plusieurs secteurs de la société québécoise se montrent réfractaires à des réformes comme celles de l'assurance-automobile et de la fonction publique.

Les producteurs agricoles attendent encore que le gouvernement les protège contre l'exploitation des puissants de l'agro-alimentaire et les syndiqués de la Wayagamak voient dans la politique des pâtes et papier la preuve que le gouvernement a dilué son préjugé favorable aux travailleurs.

A l'aube de sa deuxième année d'existence, le gouvernement péquiste aura donc trois urgences à assumer: d'abord faire la preuve, au plan économique, qu'il est un bon et vrai gouvernement, ensuite, par des informations claires, rallier la majorité à son projet de souveraineté, enfin, maintenir ses partisans en un état de mobilisation.



VICTOIRE POUR LEVESQUE — Le premier ministre René Lévesque, ici accompagné du ministre de la Consommation, des Coopératives et des Institutions financières, Mme Lise Payette, lors du grand rassemblement tenu à Montréal, le 15 novembre 1976, fêtant la victoire du Parti québécois sur l'ancien gouvernement Bourassa.

Les autres premiers ministres veulent des mesures pour éviter la séparation

Par La Presse Canadienne

Un an après l'accession du Parti Québécois au pouvoir, les premiers ministres des autres provinces disent qu'ils sont devenus plus ou moins conscients de ce que veut le Parti Québécois et ils réclament des mesures immédiates pour éviter la séparation.

Un relevé de La Presse Canadienne consigne discours et déclarations de plusieurs premiers ministres qui signalent le danger pour l'économie canadienne de la menace de la séparation et l'importance d'une forte économie pour maintenir l'unité du pays.

D'autres plaident pour une réforme constitutionnelle et une reévaluation de la Confédération pour mettre fin aux inégalités régionales.

Pour MM. Frank Moores, de Terre-Neuve, Alex Campbell, de l'île du Prince-Édouard, et Gerald Regan, de la Nouvelle-Écosse, si l'élection du Parti Québécois menace l'unité canadienne, elle

n'en constitue pas moins un défi sain en ce qu'elle met les Canadiens au courant des inégalités entre régions et de leurs besoins.

M. Regan: "Le défi consiste à se doter d'une nouvelle constitution qui servira mieux le Canada, redressera les griefs du Québec, établira des relations plus harmonieuses entre les provinces et l'Ontario et assurera la survie du pays que nous aimons".

Un homme sérieux

M. Regan déplore aussi que les Canadiens soient devenus contents d'eux-mêmes après le choc des élections du 15 novembre.

MM. Regan, Moores, William Davis, de l'Ontario, et Sterling Lyon, du Manitoba, disent que M. Lévesque a démontré clairement, durant sa première année de gouvernement, qu'il entendait séparer les provinces.

René Lévesque est terriblement sérieux au sujet

du séparatisme", dit M. Regan. Et il ajoute: "Lui et son entourage se voient comme des George Washington prenant place dans l'histoire comme fondateurs d'un nouveau pays".

M. Campbell n'est pas convaincu que la majorité des Québécois croient à la séparation. Mais s'ils y croient, le reste du Canada ne peut rien faire pour les inciter à rester à l'intérieur du Canada, dit-il.

M. Davis est pessimiste, disant que les Canadiens semblent avoir trouvé en ces dernières années plus de facteurs qui les divisent que de raisons de s'unir, et qu'ils ont manqué l'occasion de travailler ensemble à la solution de problèmes communs.

Une forte économie est à son avis la clé de l'unité: les gouvernements fédéral et provinciaux doivent encourager davantage la croissance économique, mais, ajoute-t-il, on ne saurait s'accommoder du séparatisme.

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield, réclame de M. Trudeau une conférence constitutionnelle: elle prouverait au moins que le pays prend la situation au sérieux et qu'il y a progrès.

Points de vue

Voici un résumé des commentaires récents de premiers ministres durant des interviews et discours.

MM. Allan Blakeney, de la Saskatchewan, et Peter

Lougheed ont refusé de faire tout commentaire à La Presse Canadienne.

La menace séparatiste est la même qu'avant l'élection du PQ, au dire de M. Moores.

Je pense, dit-il, que l'élection du PQ signifie que les régions du pays, que ce soit dans l'Ouest ou à Terre-Neuve, prennent davantage conscience de leur identité et veulent jouer un plus grand rôle à l'intérieur du système fédéral.

A son avis, la question de l'unité a attiré l'attention sur les problèmes régionaux comme le chômage, qu'il faut résoudre si nous ne voulons pas que non seulement le Québec, mais tout le pays.

On veut rapprocher l'école du milieu

SHERBROOKE (PC) — Nous ne voulons pas préparer une école à la carte mais rapprocher l'école du milieu. Il faut essayer de rassembler tout le monde, professeurs, parents, étudiants et administrateurs pour réussir à créer une école de qualité", a affirmé le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, après avoir exposé les grandes lignes du Livre vert sur l'enseignement élémentaire et secondaire aux quelque 600 personnes présentes au Cégep de Sherbrooke.

Dotant le ministère de l'Éducation du titre de "ministère de l'Avenir", M. Morin a indiqué qu'à son avis c'était l'avenir de la collectivité tout entière qui était véritablement en cause.

Repetant ce qu'il a déjà déclaré au cours de sa tournée provinciale, M. Morin a rappelé le niveau d'insatisfaction, l'imprécision des programmes et le relâchement de l'encadrement qui caractérise une première phase de la réforme axée surtout sur la "brique et le béton".

La population devra se prononcer sur les changements qu'elle veut et qu'elle est prête à se donner", a déclaré le ministre en précisant que certaines propositions ne coûteraient rien mais que d'autres, comme l'addition d'une sixième année au secondaire, pourrait coûter des millions.

Au primaire, il propose de fixer des objectifs prioritaires, un contenu de programme partiellement uniforme pour tout le Québec, un temps minimum d'enseignement, des standards minimum appliqués à toutes les écoles, des cycles ou des étapes avec possibilité de rattrapage en cas d'échec, des programmes plus précis et une participation des parents allant jusqu'à une participation institutionnelle.

Pour le secondaire, il voit l'accent mis sur la formation générale, l'introduction de deux cycles et le recul de la spécialisation, un encadrement plus stable au premier cycle et des standards de qualité minimums.

Après un nouvel acte de foi en la décentralisation de la gestion "maternelle", et il a insisté sur cette distinction, M. Morin a présenté les trois hypothèses de son ministère soit vers les commissions scolaires, vers les écoles ou vers une sorte de gouvernement régional regroupant plusieurs services dont l'éducation.

HOMMAGE

A

M. YVON LEDUC

DECEDE LE 8 NOVEMBRE 1977



De la part des directeurs, du personnel et de tous les membres de la

Caisse d'Entraide Economique

dont M. Yvon Leduc fut l'un des fondateurs.

MARDI, 15 NOVEMBRE BOÎTE ÉCONOMIQUE EN SPÉCIAL!



9 morceaux de poulet frit à la Kentucky bon à s'en lécher les doigts.

\$3.50

RIX HABITUEL \$4.25

Poulet Frit à la Kentucky VOUS ÉCONOMISEZ

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts" → **75¢**

La Villadu Poulet®

Premier anniversaire

Ce n'est que du judo

(Trudeau)

Par Doug Small

Stratégie

OTTAWA (PC) — Il y a un an, dans les jours d'incertitude qui ont suivi l'élection triomphale du Parti Québécois au Québec, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a mis en place les éléments d'une contre-offensive destinée à maintenir intact le Canada.

Le projet excluait l'usage de la force mais comprenait presque tout le reste, à partir de campagnes de propagande raffinées jusqu'à un référendum tenu par le gouvernement fédéral sur la question de l'indépendance du Québec.

Il était basé sur le postulat qu'il fallait relever politiquement les défis lancés par le nouveau gouvernement Levesque, et que ce gouvernement devrait tomber comme il s'était élevé, aux bureaux de scrutin.

Il s'est résumé dans une phrase que M. Trudeau, disent ses intimes, emploie volontiers: Ce n'est que du judo.

Il fallait donner au gouvernement Levesque l'occasion de se détruire lui-même.

Un an plus tard, M. Trudeau affirme que sa stratégie n'a jamais changé. Il admet d'emblée qu'une partie du projet a suscité beaucoup d'incertitude et il dit aux reporters: Je suis heureux d'avoir réussi.

Tactiques

Durant la première année de pouvoir de M. Levesque, M. Trudeau a fait appel à des tactiques perfectionnées durant près de dix ans au poste de premier ministre. Au niveau fédéral, il s'est efforcé d'écarter de la scène les progressistes-conservateurs et d'autres partis de manière à donner l'impression que le salut ou la destruction du Canada était une question personnelle entre lui et M. Levesque. A leur congrès de Québec, en novembre, les conservateurs furent incapables de prendre une attitude claire sur la question de l'unité nationale, renforçant l'impression que ce parti restera faible au Québec.

M. Trudeau est parti en guerre contre M. Levesque neuf jours après les élections du 15 novembre par une émission de télévision nationale. Du ton d'un prédicateur, ou presque, il a dit aux Canadiens que la désagrégation du pays serait un péché contre l'humanité.

Mais, péché ou non, le gouvernement n'emploierait jamais la force pour maintenir l'unité du Canada.

C'est aux électeurs du Québec qu'il appartenait, éventuellement, de décider de débarrasser la province d'un gouvernement qui veut briser le pays.

Le lendemain, en conférence de presse, M. Trudeau parlait de la possibilité que le gouvernement fédéral, logiquement, tienne lui-même un référendum dans tout le pays sur l'indépendance du Québec.

Puis, un mois plus tard, dans une interview télévisée, il dit que pour résoudre le problème de l'unité nationale pose par le Parti Québécois, il fallait écraser les séparatistes aux prochaines élections provinciales.

"C'était notre stratégie, dit maintenant M. Trudeau, et ce l'est encore".

En vertu de cette stratégie, il a pris l'offensive sur plusieurs fronts: constitutionnellement, il a sauté sur des propositions provinciales d'éten-dre l'enseignement du français et de l'anglais dans toutes les écoles du pays en offrant de garantir cette instruction dans la loi fondamentale du Canada.

Il a reiteré l'offre de négocier de nouveaux accords avec les provinces. Et il a nommé un nouveau conseiller sur la réforme constitutionnelle, l'ancien sous-ministre de la Justice, Donald Thorson.

Et il vient d'inaugurer une série de discussions constitutionnelles avec les provinces. Malgré cette initiative, cependant, M. Trudeau a dit à la veille du premier anniversaire de la prise du pouvoir par M. Levesque, qu'il avait peu d'espoir de convaincre les séparatistes d'accepter de nouveaux accords constitutionnels.

Un dialogue fructueux avec M. Levesque sur la constitution n'est pas possible", a-t-il déclaré à Halifax après une rencontre avec le premier ministre Gerald Regan.

Offensives

Il y a eu toute une couvee de nouvelles agences d'unité nationale, y compris un groupe spécial dirigé par Paul Tellier qui, travaillant au bureau de M. Trudeau au Conseil privé, doit accumuler des renseignements qui pourraient servir au gouvernement et autres intérêts à combattre la menace séparatiste.

Quelques mois plus tard, il formait une commission royale — groupe d'étude sur l'unité nationale — avec comme présidents conjoints l'ancien ministre libéral Jean-Luc Pepin et l'ancien premier ministre conservateur de l'Ontario John Roberts, qui font la tournée du pays pour attirer l'attention sur l'unité nationale.

Il a ensuite créé un ministère des Affaires inter-gouvernementales dont il a confié le portefeuille à son ancien secrétaire principal et ministre de la Santé, Marc Lalonde. La première priorité de M. Lalonde? Combattre le séparatisme.

Sur la scène internationale, M. Trudeau s'est efforcé de circonvenir les efforts du Québec pour affirmer sa présence comme entité nationale, particulièrement dans le monde francophone.

Après que le ministre de la Justice, Alain Peyrefitte, eut annoncé son intention de visiter Québec, on a laissé entendre qu'il avait modifié son itinéraire pour se rendre à Ottawa.

L'économie

M. Trudeau a envoyé son ministre des Approvisionnements et Services, Jean-Pierre Goyer, trois fois en Afrique française pour raffermir les relations avec Ottawa et promouvoir l'idée d'une nouvelle organisation du monde francophone dont le Québec serait exclu.

Et le premier ministre a disposé par une boutade de la décision du gouvernement français de décorer M. Levesque de la Légion d'honneur.

La question des médailles importe moins aux Québécois que les investissements dans leur province, a-t-il dit peu après le retour de France de M. Levesque.

Au plan économique, M. Trudeau a signalé ce qu'il appelle des indications assez concluantes que les élections du 15 novembre se révèlent un handicap économique pour les Québécois. A l'ouverture de la session, le mois dernier, il a fait dire à la reine qu'il n'y avait aucun doute que l'incertitude née de l'élection du gouvernement Levesque avait eu un effet négatif sur l'économie.

L'économie du Québec est maintenant stagnante, a-t-il dit plus tard par la suite aux Communes. Pourquoi? Tout simplement parce que l'accession au pouvoir du gouvernement péquiste et des mesures comme la loi 101 (la Loi sur la langue) privent Montréal d'une partie de sa vocation.

Sur tous les fronts

Dans le domaine culturel, M. Trudeau a fait enquerter sur le parti pris supposé en faveur du séparatisme à la Société Radio-Canada et il a reçu l'assurance que ce réseau était politiquement neutre.

Il a mis la reine au service de l'unité nationale durant sa visite de six jours à l'occasion du jubilé d'argent le mois dernier. Et il a mis au rancart les restrictions budgétaires pour faire diffuser, le 1er juillet, une émission de télévision dans tout le pays, au coût de \$3,5 millions, pour stimuler le sentiment de solidarité en ce 110e anniversaire du pays.

L'action de M. Trudeau sur les fronts constitutionnel, bureaucratique, international, économique et culturel s'est accompagnée d'activités politiques. A Washington, où il parle à une réunion des deux Chambres du Congrès en février dernier il donne l'assurance que l'unité du Canada ne sera pas morcelée.

Il y aura des accommodations et des révisions, a-t-il dit, nous réussissons.

A Saskatoon, Sask., deux mois plus tard, il proclamait que le gouvernement du Parti Québécois était l'ennemi de l'intérieur.

Quand le gouvernement Levesque a fait connaître ses projets en vue d'un référendum provincial sur l'indépendance, M. Trudeau a déclaré qu'il ne serait jamais lié par un scrutin qui pourrait être tripoté.

Et quand le gouvernement du Québec a fait voter sa Charte de la langue

française", M. Trudeau a refusé de la contester devant les tribunaux ou de la désavouer.

Ses raisons étaient politiques. Quelle que fut la décision de la Cour suprême, expliqua-t-il, le Parti Québécois pourrait l'exploiter.

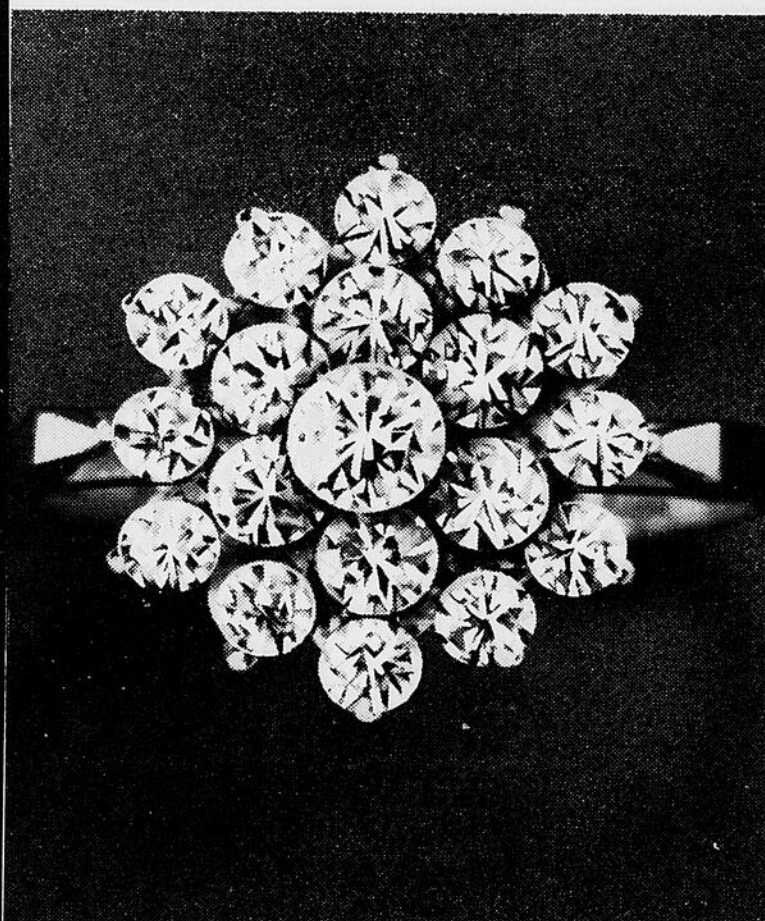
Dès le début, nous n'avions aucune chance de gagner. Plus tard, aux Communes, dans le même discours, il a dit qu'il ne céderait au Parti Québécois sur aucun front. Nous n'échouons pas. Nous pouvons réussir. Nous devons réussir. Et nous réussirons.



M. Trudeau est parti en guerre contre M. Levesque neuf jours après les élections du 15 novembre par une émission de télévision nationale.

QUI D'AUTRE QUE BIRKS* PEUT OFFRIR DES DIAMANTS À SI BON COMPTE?

(Même nos concurrents admettront que ces bagues sont d'une qualité exceptionnelle)

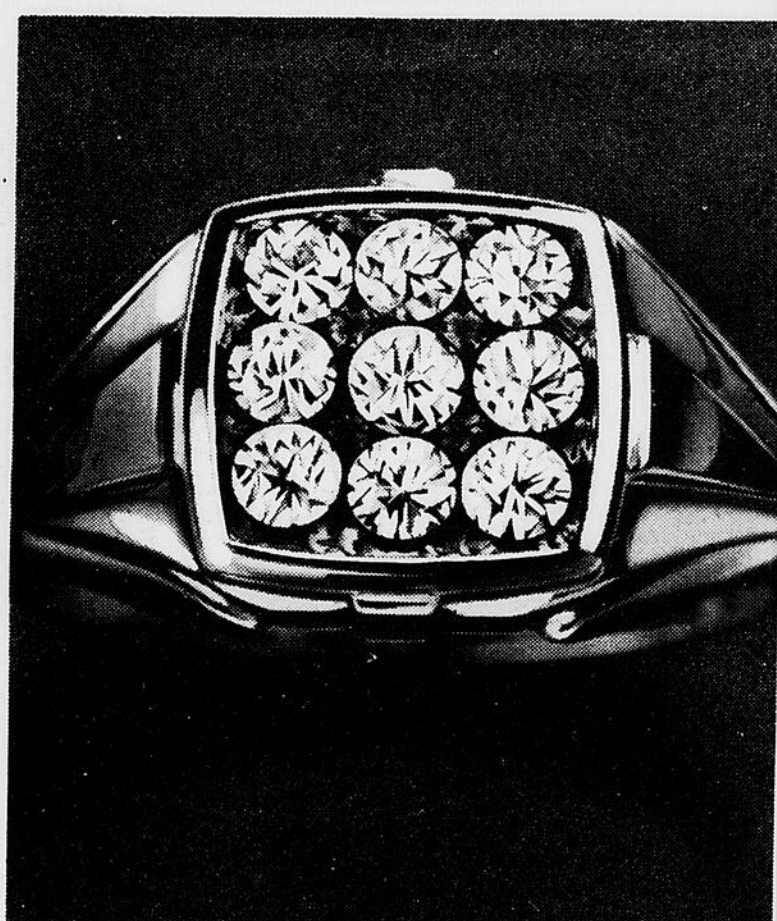


Une fête de diamants sur une bague de rêve au prix très bas de **\$695!**

Voici une bague tout à fait féminine. Et malgré son généreux bouquet de 19 brillants bien taillés (au total, près de 3/4 d'un carat!), elle demeure plus élégante qu'extravagante.

Les diamants d'un blanc admirable sont de qualité supérieure à la moyenne. Chacun a 58 facettes. La monture est en or 14 ct, blanc ou jaune; avec chaton en or blanc.

Cette bague au style nouveau mais classique de Birks est sans aucun doute d'une beauté exceptionnelle. Et de plus très romantique!



Pour homme, un bague en or avec 9 diamants une occasion à **\$495!**

Une bague de belle apparence, d'une simplicité classique. C'est le genre de bague que tout homme, quels que soient son genre ou sa personnalité, sera fier de porter.

Elle arbore fièrement ses 9 brillants bien taillés. Au total, un demi-carat! Les diamants d'un blanc admirable ont 58 facettes et sont de qualité supérieure à la moyenne.

Sa monture imposante en or jaune 14 ct, poli et guilloché, est d'un style, d'un chic, d'une assurance toute masculine.

*Il y a une raison pour offrir des bagues de cette classe et aussi prestigieuses pour seulement \$695 et \$495. C'est simple affaire de logique. Peu de magasins dans le monde achètent et vendent autant de diamants que nous. A la suite d'économies sur un achat important, nous sommes parfois en mesure d'offrir des bagues comme celles-ci, en quantité limitée, à des prix bien en dessous de leur valeur marchande.

SUGGESTION POUR NOËL. Pourquoi ne pas profiter de l'occasion pour acheter une de ces bagues à bas prix et en faire une magnifique surprise le 25?

BIRKS

JOAILLIERS

PLACE DU ROYAUME 549-5595

VOUS VOULEZ GAGNER LE GROS LOT DE: **\$50,000**

Reclamez vos coupons de participation dans les magasins et boutiques de Place du Royaume. Plus vous déposez de billets, plus vous avez de chances.

Tirage dans le Mail le 30 décembre à 21 heures.



place du royaume
Y A PAS MIEUX!

QUEBEC EN BREF

Jour du Souvenir

QUEBEC (PC) — Le souvenir des quelque 100,000 Canadiens morts pendant la guerre de 1914-18 a été évoqué hier tant à l'Assemblée nationale que dans la rue, à Québec.

En même temps que le lieutenant-gouverneur, M. Hugues Lapointe, présidait une cérémonie militaire près des murs de la Citadelle, à proximité du parlement, les parlementaires rendaient hommage à la mémoire des Canadiens disparus pour la sauvegarde de la démocratie et des libertés.

Le leader parlementaire des libéraux, Jean-Noël LaVoie, a soumis une motion en hommage aux soldats canadiens tombés au champ d'honneur.

Elle a été unanimement acceptée par la Chambre et le député de l'Union nationale de Richmond, Yvon Brochu, a dit "qu'il convient de souligner plus particulièrement le fait que la capacité d'un peuple d'atteindre une forme de sagesse est celle de savoir au moins se rappeler les principaux faits historiques qui ont marqué son histoire et son évolution".

Habitation

QUEBEC (PC) — Plus de \$35 millions sur les \$90 millions disponibles ont déjà été dépensés en 1977 pour la construction d'habitations à loyer modique.

C'est ce qu'a indiqué le ministre des Affaires municipales, Guy Tardif, en répondant vendredi à une question du député libéral de Portneuf, Michel Pagé.

Il s'agit d'une performance "tout à l'honneur du gouvernement péquiste" estime M. Tardif, puisqu'on a réussi à rattraper les retards accumulés dans les échéances par le gouvernement libéral précédent.

Le ministre a rappelé qu'en novembre 1976, date où le Parti québécois a remplacé l'administration libérale, les programmes de construction d'habitations de 1975 n'étaient même pas encore commencés, et on était en retard pour ceux des années 1973 et 1974.

Bourassa

WASHINGTON (PC) — L'ancien premier ministre du Québec, Robert Bourassa, projette de passer une bonne partie de l'hiver à Washington à donner des cours hors programme au Centre d'études canadiennes de la John Hopkins School of Advanced International Studies.

Il y arrivera vers le 1er février pour rester jusqu'à la fin des cours, en mai.

L'ancien premier ministre fera aussi des recherches. Le Centre d'études canadiennes existe depuis 1969; il a été formé pour encourager la discussion sur les affaires canadiennes au moyen de conférences, colloques, groupes d'études et publications.

M. Bourassa est actuellement professeur invité à l'Institut européen d'administration, à Fontainebleau, en France, et il donne aussi des conférences à l'Institut des études européennes à Bruxelles.

Table d'écoute

TORONTO (PC) — L'ancien chef séparatiste Pierre Bourgault dit que son téléphone a été si souvent branché par la police sur une table d'écoute qu'il n'a pas compté les fois.

Dans une interview, il a déclaré que ses téléphones personnel et d'affaires ont été branchés plusieurs fois sur table d'écoute en 1962 quand il était chef de feu le Rassemblement pour l'Indépendance nationale jusqu'à ce qu'il démissionne du Parti québécois en 1973.

On n'a pas employé de procédé "bien raffiné", "Je pouvais les entendre sur la ligne, et, parfois, je décrochais et j'étais relié directement au quartier général de la police."

Département d'Etat

WASHINGTON (AFP) — Appelé à commenter la chaleur de l'accueil réservé en France à M. René Lévesque, premier ministre du Québec, le département d'Etat s'est borné vendredi à réaffirmer que la question du Québec constituait un problème intérieur qu'il appartenait aux Canadiens eux-mêmes de résoudre.

Le porte-parole, M. Ken Brown, a indiqué qu'il ne faisait que citer les propos tenus par le président Jimmy Carter lorsqu'il avait reçu à la Maison-Blanche M. Pierre Elliott Trudeau, chef du gouvernement d'Ottawa, en février dernier.

Le porte-parole s'est gardé de tout autre commentaire.

Pas de commentaire

WASHINGTON (AP) — Le département d'Etat américain s'est refusé à tout commentaire sur la controverse opposant le gouvernement fédéral canadien à la France à propos du Québec, qui a rebondi après le voyage à Paris du premier ministre René Lévesque.

Le porte-parole du département d'Etat, Kenneth Brown, a rappelé que la position américaine a été définie par le président Jimmy Carter, qui a affirmé, en février dernier, dans une déclaration, qu'il appartient exclusivement au peuple canadien de régler le problème du Québec. "Nous sommes convaincus qu'il est en mesure de résoudre ce problème au mieux de ses intérêts", avait alors ajouté le chef de l'Etat américain.

M. Brown a souligné que le point de vue de Washington n'a pas changé et que la question est considérée par les Etats-Unis comme un sujet intérieur canadien.

Couverture chauffante

SAINT-DIE, Vosges (AP) — Une femme de 48 ans a été découverte sans vie, son corps en partie brûlé, dans sa chambre à coucher.

Elle s'était endormie sans avoir débranché sa couverture chauffante, qui a mis le feu à sa literie.

Lévesque et le nucléaire

QUEBEC (PC) — Il appartient uniquement aux autorités gouvernementales de décider des grandes politiques énergétiques à appliquer au Québec, a déclaré vendredi à l'Assemblée nationale, le premier ministre René Lévesque.

Il réagissait ainsi aux propos tenus plus tôt cette semaine par Robert Boyd, président de l'Hydro-Québec, qui confiait dans une entrevue que la société d'Etat qu'il dirige orienterait désormais ses politiques du côté de l'énergie nucléaire.

M. Lévesque considère qu'il s'agit de l'opinion personnelle et certes, éclairée de M. Boyd et qu'en conséquence il n'est pas tenu, en vertu de la loi, de prendre les grandes décisions en cette matière.

Répondant d'ailleurs aux questions du député libéral Raymond Garneau, le chef du gouvernement a précisé que le Cabinet n'est pas encore prêt à décider des choix qui se présentent pour les années 1985-90.

A Montréal

Les conseillers seront mieux payés

QUEBEC (PC) — Rétroactivement au 1er juillet de cette année tous les membres du conseil municipal de Montréal recevront une hausse d'indemnités qui dans le cas des conseillers seront doublés en passant de \$5,000 à \$10,000.

A cela il faut ajouter \$2,500 que les conseillers reçoivent déjà pour leur participation à la CUM. Le salaire du maire passe de \$28,500 à \$40,000, ce qui inclut une allocation de dépenses de \$6,000; celui du président du comité exécutif va de \$28,000 à \$36,000; le vice-président recevra \$32,000 au lieu de \$23,000 et les autres membres du comité exécutif auront \$24,000 soit \$5,000 de plus qu'avant.

Cette hausse des traitements a été décrétée par le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, avec l'appui unanime des membres de la commission parlementaire chargée de réviser la charte de la ville. Les indemnités des membres du conseil n'avaient pas changé depuis 1965 alors que le premier ministre Lesage avait pris l'initiative comme l'a fait M. Tardif cette fois.

La discussion la plus longue a porté sur la date d'entrée en vigueur de cette mesure. Le ministre favorisait le 1er janvier 1978 parce que les autorités municipales proposaient novembre 1978 après les élections, tandis que le RCM demandait une rétroactivité au 1er janvier 1977.

Ce sont finalement les députés ministériels au sein de la commission (MM. De Bellefeuille, Paquette et Dussault) qui ont eu gain de cause avec le 1er juillet 1977.

Le maire Drapeau, qui n'a jamais demandé à Québec de hausser le salaire des conseillers, encore cette fois a manifesté le plus de réticence en soutenant que dans la population cela aura l'air d'un cadeau et qu'il fallait donner l'exemple de situations qui ne plaisent pas.

Ce que M. Drapeau n'a pas dit mais qu'il a sans doute pensé c'est que la ville a des problèmes de négociations avec ses cols bleus et que des pourparlers s'amorcent avec d'autres groupes d'employés municipaux et qu'il sera tentant à ces travailleurs de chercher à tirer profit de la hausse des indemnités des conseillers.

A une année des élections municipales il est tout aussi évident que M. Drapeau ne tient pas à donner prise à la critique sur un sujet comme celui du traitement des conseillers. Car pour lui les conseillers municipaux ont en partie un rôle de bénévolat. "Il faut payer l'honneur du mandat qui nous est confié", a-t-il déclaré.

Le maire de Montréal n'a cependant donné aucune réplique aux commentaires plutôt corsés du ministre Tardif selon qui les conseillers montréalais avaient des indemnités anachroniques.

Le ministre a d'abord noté que ce qui vient d'accorder le gouvernement aux conseillers montréalais n'est ni un cadeau (d'ailleurs ces hausses de traitements seront puisées dans le budget de la ville), ni une augmentation de salaire.

En fait l'ajustement des indemnités de 1965 équivaut à une hausse annuelle de 2,9 pour cent dans le cas du maire, de 2,1 pour cent pour le président du comité exécutif, de 2,8 pour cent pour le vice-président et de 5,9 pour cent pour les conseillers, ce qui ne couvre pas la hausse du coût de la vie.

Mais dans une optique très politique et pas nécessairement partisane, M. Tardif a reconnu que cette "gène" de la ville, plus particulièrement du maire, à demander des hausses d'indemnités pouvait créer des problèmes sérieux sur le plan de l'exercice de la démocratie.

"Je me demande, a dit le ministre, dans quelle

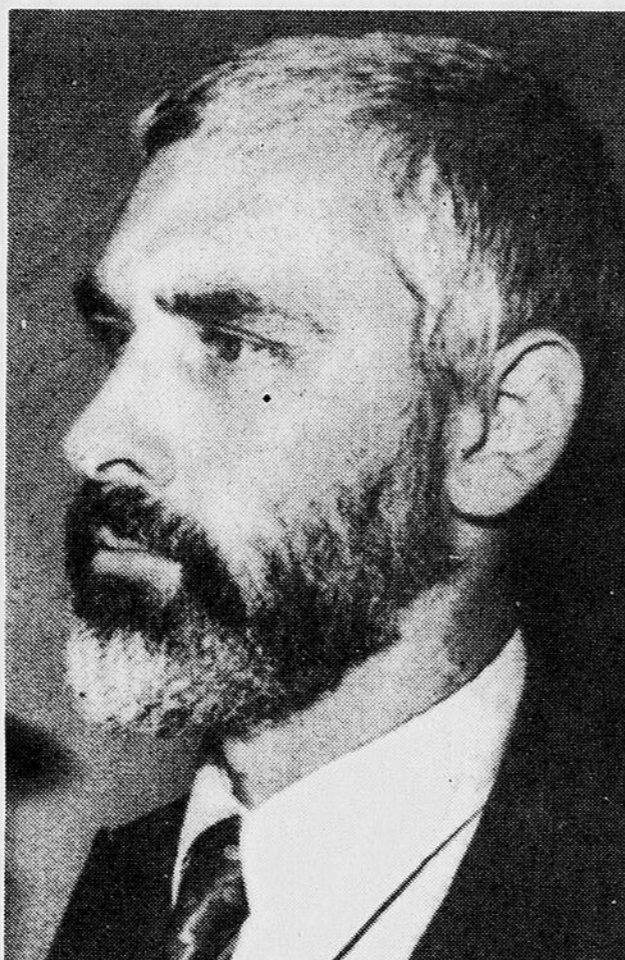
mesure le citoyen qui connaît les émoluments des membres du conseil ne pourrait pas être amené à se poser la question: est-ce que les membres du conseil d'une ville aussi importante que Montréal ne se contentent pas d'émoluments semblables parce qu'ils ont des sources moins avouables de revenus. C'est le genre de question que certaines personnes pourraient être amenées à se poser et qui ne contribue en rien au bon renom des hommes publics et qui peuvent éloigner de la chose publique des personnes à cause de cette hausse plus ou moins maldorante qui peut s'en dégager parfois."

Puis un peu plus loin le ministre ajoutait ceci: "Ce n'était sans aucun doute le désir ni des autorités de la ville, ni du législateur, mais la conséquence de cela ou une des conséquences pourrait être finalement non pas une assemblée du conseil démocratique mais une assemblée du conseil fondée sur une certaine — je pése mes mots — ploutocratie."

Si le ministre a bien tourné ses phrases et n'a porté aucune accusation directe, le président du RCM, M. Kenneth George, a tenu pour sa part à préciser qu'il y avait effectivement à Montréal une ploutocratie.

Le RCM néanmoins s'est dit satisfait de la décision du ministre en ce sens qu'il y voit une première étape. Le RCM demandait pour les conseillers l'équivalent du salaire moyen du travailleur syndiqué dans la région de Montréal, soit quelque chose entre \$12,000 et \$15,000.

En dépit de ses réticences le maire Drapeau a tout de même mentionné que les conseillers méritaient la révision de leurs indemnités, "une formule réaliste", et qu'il ne fallait pas s'attendre que les conseillers du parti civique refusent d'encaisser leurs chèques désormais.



EN COUR — L'ex-agent de la GRC, Robert Samson, a témoigné hier devant la Commission d'enquête Keable chargée de faire la lumière sur les activités illégales de la GRC. (Téléphoto PC)

Samson

On voulait provoquer la peur

MONTREAL (PC) — La perquisition illégale dans les locaux de l'Agence de presse libre du Québec (APLQ), en

octobre 1972, avait entre autres objectifs de laisser croire aux militants de gauche du Québec que leur nom et leur allégeance politique étaient connus de mouvements de droite et de corps policiers. On voulait ainsi provoquer la peur chez eux.

Offres rejetées

QUEBEC (PC) — L'im-passe persiste dans le conflit entre 11 entreprises d'entretien ménager de la région de Québec et leur 850 employés.

Reunis en assemblée générale, jeudi soir, quelque 400 syndiqués ont rejeté par un vote de 54 pour cent les offres formulées la veille par la partie patronale au cours d'une rencontre convoquée par le conciliateur, René Laurin.

Il a été nécessaire de tenir deux scrutins, le premier ayant été annulé parce que le nombre de bulletins recueillis était supérieur au nombre de membres présents.

Un porte-parole de l'Union des employés de service (FTQ), a déclaré que les propositions des employeurs ne contenaient aucun élément nouveau, à l'exception d'une hausse salariale additionnelle de \$0.10 l'heure répartie sur les deux dernières années de la convention.

Les 850 syndiqués, dont la convention collective est échue depuis le 31 juillet dernier, sont sous le coup d'un lock-out depuis le 3 novembre.

Jusqu'à maintenant, le conflit a surtout eu des répercussions dans le secteur de l'enseignement.

On estimait à 8,000 le nombre des étudiants qui

Optimistes vs pessimistes

QUEBEC (PC) — Malgré le fort sentiment d'inquiétude qui semble animer les milieux d'affaires, un léger vent d'optimisme a soufflé hier sur le congrès annuel de la Chambre de commerce du Québec.

Ils veulent travailler

MONTREAL (PC) — Les 220 employés de la chaîne de restaurants Tavan, de Montréal, connus sous le nom de "A la crêpe bretonne", demandent l'intervention du gouvernement afin de rouvrir et de mettre en tutelle ces 18 établissements. Ce sont les difficultés du propriétaire avec la justice qui ont privé de travail les employés.

Ces derniers ont fait appel à l'association "Au bas de l'échelle" pour défendre leurs droits. Cet organisme communautaire se consacre aux problèmes de discrimination et d'exploitation des travailleurs non-syndiqués.

Une lettre signée par "Au bas de l'échelle" au nom des 220 travailleurs lésés a été envoyée hier au premier ministre René Lévesque, aux ministres du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, du Revenu, M. Jacques Pari-

"J'ai mal au coeur de voir autant d'hommes d'affaires aussi pessimistes face à l'avenir économique de la province", a lancé un jeune entrepreneur en construction de la région de Montréal, M. Lucien Richard, après avoir entendu divers témoignages sur les sombres perspectives économiques du Québec.

"Il faut se réveiller et prendre les moyens pour développer nous-mêmes notre économie", a poursuivi M. Richard après avoir cité en exemple les succès de son entreprise, succès qu'il a attribué à ses efforts personnels et à sa confiance en l'avenir des Québécois.

"L'avenir est à nous", a repris de son côté l'industriel Jacques Caron, de Batican, qui a ajouté qu'il faut cesser de s'en prendre toujours au contexte économique et d'attendre après le gouvernement.

Prophètes de malheur

Un autre intervenant, M. Jean-Louis Cousineau, de

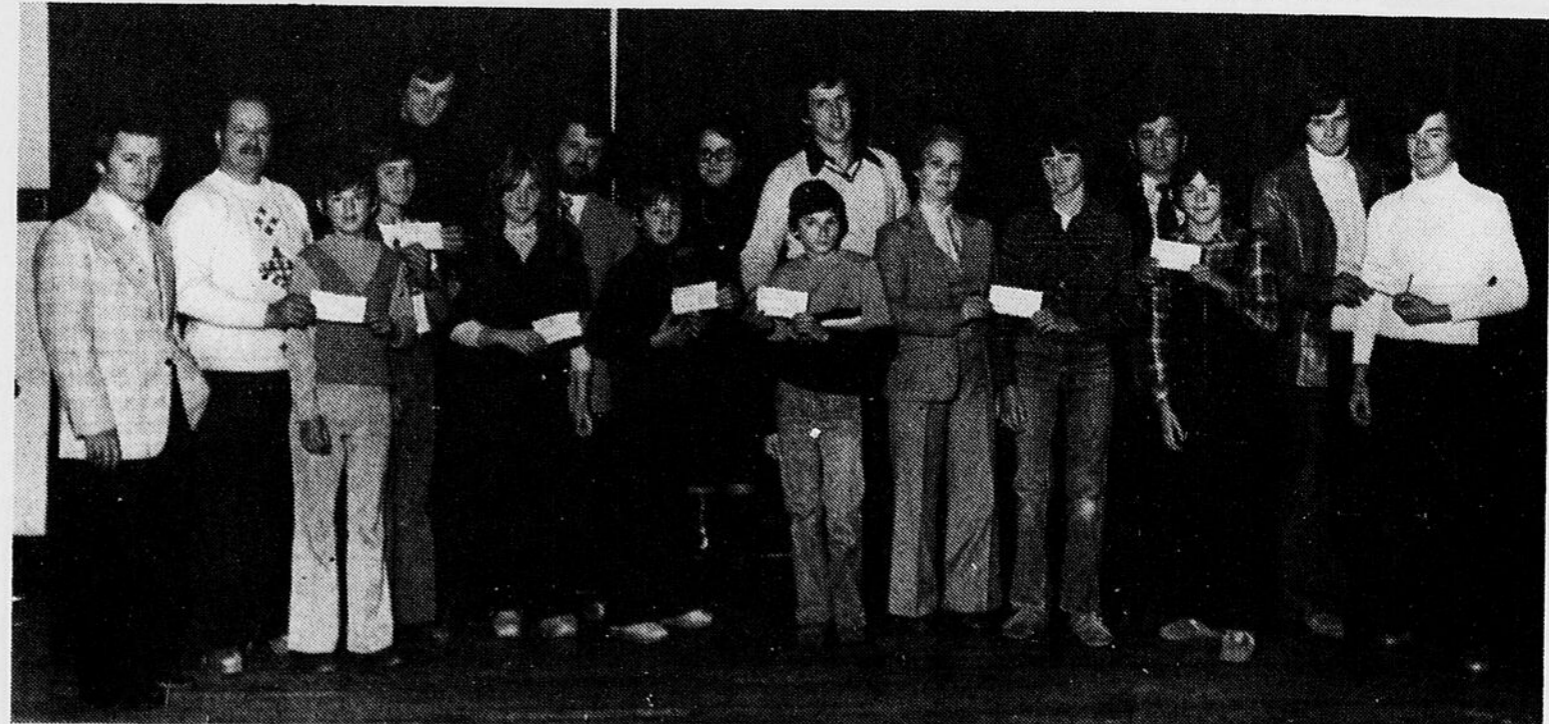
la Chambre de commerce de Saint-Bruno, a attiré l'attention des délégués en dénonçant les "prophètes de malheur".

Selon lui, il y a lieu de miser sur une relance économique, mais à la condition de développer un climat de confiance, particulièrement à l'égard des jeunes qui veulent vraiment travailler.

"Il faudra, a-t-il dit, que les banquiers acceptent de sortir l'argent nécessaire pour permettre à ces jeunes d'investir au Québec. M. Chrétien prétend que nous épargnons trop, mais où donc est cet argent? Il faudrait enfin le sortir."

Pour sa part, M. Jean Labonté, président de la Société de développement industriel, est d'avis que les hommes d'affaires devraient non seulement considérer les facteurs défavorables à l'investissement, mais aussi tenir compte des facteurs favorables, tels la quantité des fonds disponibles et la qualité des structures en place.

HEUREUX GAGNANTS D'UNE BOURSE SCOLAIRE



Grâce au succès obtenu lors de la dernière campagne d'abonnement du QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-St-Jean, à la fin du mois d'août, neuf jeunes camelots se sont vu remettre chacun, comme récompense, une bourse scolaire de cent dollars (\$100.00) par la direction de l'entreprise. Les prix ont été remis par M. Jean Béland, directeur de la mise en marché au journal LE QUOTIDIEN, accompagné des personnes responsables de secteur du service d'abon-

nement. Félicitations à ces jeunes camelots du QUOTIDIEN, qui sont: Denis Belley, (Alma), Louise Nepton, (Jonquière), Eric Gagnon, (Hébertville-Station), Marc-André Tremblay, (Chicoutimi-Nord), Jacques Gagnon, (St-Félix-d'Otis), Martin Larouche, (Arvida), Etienne Simard, (St-Félicien), Jean Harvey, (Chicoutimi), Sylvain Tremblay, (Rivière-du-Moulin).



M. Francis Fox.

Un homme aimable

Fox réussit à paraître détendu

OTTAWA (PC) — Le ministre qui doit répondre des scandales de la GRC, à mesure qu'on les révèle, réussit assez bien à paraître détendu.

Le solliciteur général, M. Francis Fox, ne multiplie pas les révélations aussi vite que le voudraient des critiques de l'Opposition, mais plusieurs expriment leur admiration de son comportement.

Un de ses fonctionnaires dit qu'il prend les choses beaucoup plus calmement qu'eux-mêmes.

Et l'un de ses collègues du Cabinet dit qu'il est plus cordial et détendu qu'il ne semble l'être parfois aux Communes.

A 38 ans, M. Fox est le plus jeune ministre. Toutes les questions auxquelles il a dû répondre en ces deux dernières semaines font oublier qu'il est aussi responsable des pénitenciers et de plusieurs autres domaines de l'administration de la justice.

Dix jours après être devenu ministre, le 14 septembre 1976, il était aux prises avec des émeutes dans plusieurs prisons et il a reçu surtout des félicitations pour sa fermeté.

M. Elmer MacKay (PC, Central Nova), critique du ministère de M. Fox le décrit comme "aimable et très intelligent".

M. MacKay tient compte du fait qu'il a hérité, selon lui, d'une lourde succes-

sion.

M. Stuart Leggatt (NPD, New Westminster) trouve que les libéraux sont chanceux d'avoir M. Fox au poste qu'il occupe.

Grand, cheveux frisés, M. Fox parle avec rapidité et semble impassible devant les attaques de l'Opposition. En public, il semble toujours calme et ne perd jamais contrôle de soi.

On l'a parfois décrit comme un Canadien français au nom anglais, mais il est à l'aise dans les deux milieux. Sa mère est d'ascendance française et son père d'origine irlandaise. Il a été élevé dans les deux langues.

Il a refusé de se faire le porte-parole

des anglophones du Québec, mais il a critiqué la politique de la langue.

M. Fox a étudié au collège Jean-de-Brebeuf et à l'Université de Montréal où M. Pierre Trudeau fut l'un de ses professeurs. Il a ensuite fréquenté Harvard et Oxford.

Quand ses adversaires politiques parlent de lui hors de la Chambre, ils ne lui adressent que les reproches destinés aux libéraux: sa pseudo-arrogance, on la met sur le compte du parti auquel il appartient.

La circonscription d'Argenteuil-Deux-Montagnes, qu'il représente, compte trois quarts de francophones; elle est mi-urbaine et mi-rurale, au nord-ouest de Montréal.

Nouveaux chasseurs très dispendieux

OTTAWA (PC) — Les dispendieux nouveaux chasseurs que le Canada a l'intention d'acheter pourraient remplir un rôle militaire additionnel qui, jusqu'à présent, a échappé à l'attention du public.

L'avionnerie Grumman Aerospace qui est au nombre des soumissionnaires en vue de l'obtention de ce contrat de \$2 milliards souligne, en effet, que son appareil Aurora pourrait connaître la situation qui prévaut à l'extérieur de leur territoire normal de patrouille et donc mieux surveiller les eaux territoriales canadiennes dont la limite a été portée à 200 milles récemment.

Naturellement, Grumman affirme que son avion serait le plus apte à jouer ce rôle, mais les spécialistes de l'avionnerie admettent tout de même que les autres appareils en lice pourraient également être modifiés pour remplir la même tâche.

Echange possible

La suggestion de la Société américaine a été mise de l'avant récemment à des reporters canadiens qui assisteraient à une démonstration du F-14 aux installations que possède Grumman à Bethpage, dans l'Etat de New York.

Le groupe gouvernemental chargé d'évaluer les appareils proposés au Canada recherche un avion qui pourrait remplir des rô-

les différents dans l'OTAN et en Amérique du Nord.

La possibilité du lien radar par informatique n'a pas été évoquée.

Un porte-parole gouvernemental a affirmé que si de l'équipement compatible était installé à bord des chasseurs et des patrouilleurs, il serait possible d'échanger des informations entre les deux appareils, le système fonctionnant aussi bien dans les deux sens.

Parmi les avions soumis à l'attention du gouvernement d'Ottawa, on mentionne le F-14, le F-15 de McDonnell-Douglas, le F-16 de General Dynamics, le F-18 et le F-18L, le Tornado de Panavia, le F-1E de Dassault-Gréguet ou le Mirage 2000.

Le gouvernement a déjà décidé d'acheter 18 appareils Lockheed Aurora pour remplacer ses 32 patrouilleurs Argus démodés. Le nouveau patrouilleur à long rayon d'action devra surveiller un territoire plus considérable que l'Argus puisque les eaux territoriales ont été portées jusqu'à la nouvelle limite de 200 milles des côtes.

Ottawa a l'intention d'acquiescer entre 130 et 150 chasseurs pour la somme de \$2 milliards. Les soumissions doivent avoir été soumises d'ici le 1er février de l'an prochain et le Cabinet pourrait annoncer sa décision vers le milieu de l'année.

pour propriétaires:
ASSURANCE HABITATION WAWANESA

pour locataires:
ASSURANCE BIENS* WAWANESA

pour automobilistes:
ASSURANCE AUTO WAWANESA

Pour toutes ces protections des milliers de familles québécoises ont choisi WAWANESA.

C'est un choix facile à faire...

parce que chez Wawanesa vous disposez de quelque 25 bureaux de service répartis à travers tout le Québec. L'adresse du bureau de service le plus proche de chez vous est au bas de cette annonce. Baie-Comeau, 172A, rue Lasalle, Tél.: 296-5517; Chicoutimi, 210 est, rue Racine, Tél.: 543-7791; Drummondville, 356, rue Brock, Tél.: 472-6165; Granby, 333, rue Principale, Tél.: 378-7171; Hull, 440, boul. St-Joseph, Tél. 771-3241; Joliette, 62, Place Bourget nord, Tél.: 756-8368; Rimouski, 130 ouest, rue St-Germain, Tél.: 723-7873; Rouyn-Noranda, 170, rue Principale, Tél.: 762-6616; St-Jean, Tél.: 347-7144; St-Jérôme, 1002, St-Georges, Tél.: 436-6313; Ste-Agathe, ligne directe St-Jérôme, Tél.: 326-1422; Sept-Îles, 897, Avenue Laure, Tél.: 962-5541;



Shawinigan, ligne directe Trois-Rivières, Tél.: 539-3430; Sherbrooke, 2343 ouest, rue King, Tél.: 569-9889; Trois-Rivières, 3131, boulevard des Forges, Tél.: 378-4823; Victoriaville, 17B, rue de Coursol, Tél.: 752-9650; Québec, 2070, chemin de la Canadière, Tél.: 661-7741; Ste-Foy, 2900, Des Quatre-Bourgeois, Tél.: 661-7741. À Montréal, un numéro de téléphone vous permet de rejoindre le bureau de service près de chez vous: 342-2211, 8585, Décarie; 10548, Lajeunesse; 5688, Verdun; 3326 est, Ontario; 1228 est, Mont-Royal; 6313 est, Sherbrooke; 1280, Curé Labelle, Laval; 1402, Chemin Chambly, Longueuil; Centre d'achats boulevard Pie IX

... parce que chez Wawanesa, vous trouvez une équipe d'estimateurs toujours prêts à vous aider — quand vous en avez le plus besoin — après un accident ou un sinistre. Et chez Wawanesa nous sommes fiers de la rapidité avec laquelle nous réglons les réclamations qui nous sont soumises

... parce que chez Wawanesa, le service personnel, il existe toujours, de même que les modalités de paiement, sachant que s'il n'est pas toujours facile d'équilibrer son budget, c'est bien réconfortant de se savoir bien protégé.

*biens meubles seulement.

Wawanesa



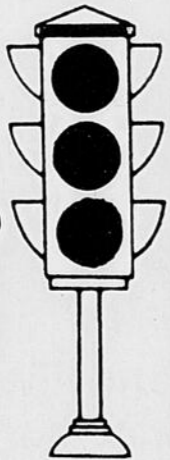
à votre service à travers tout le Québec depuis 1935

à Chicoutimi:
 210, rue Racine est
 543-7791

Bureau de service ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Fermé le samedi.

Participez
 et gagnez
 l'EMISSION

FEU VERT



Soyez présents tous les jeudis à 13h30 pour gagner des prix.

Emission-cadeaux en direct du Mail

place royale

En collaboration avec VOYAGES

ROBERT
Treasure Tours

14788204-0359

CJMT142

REGARD SUR L'ASCENSION

Un conseil économique est en formation

L'ASCENSION — "Notre municipalité est vouée à un avenir prometteur. La situation financière est très bonne", déclare le maire de L'Ascension, M. Adrien Tremblay, un homme d'affaires, âgé de 44 ans. Sa municipalité a complété récemment la

Mais, le maire Adrien Tremblay et son conseil prétendent qu'il est possible de faire davantage. L'Ascension désire attirer de nouvelles industries. Et selon le maire, cette mission appartiendra tout d'abord au Conseil économique local qui verra bientôt le jour. La formation de ce

la municipalité a 16 HLM. Dix sont occupés par des familles à revenus modestes et les autres ont été réservés aux personnes retraitées.

Médecin demande

"Nous faisons des démarches depuis quelques années afin d'ob-

tenir les services d'un médecin en permanence. Le Collège des médecins et l'Université du Québec ont été sensibilisés à notre problème. Nous allons continuer à nous occuper de ce dossier. Car, il y a suffisamment de travail ici pour un médecin à plein temps au moins",

d'affirmer le maire Tremblay.

D'ici à ce qu'un jeune médecin consente à "s'exiler" à l'Ascension, à dix milles d'Alma, le conseil municipal continue de revendiquer auprès du ministère des Affaires sociales, l'établissement de services temporaires dans la localité: ouverture d'un centre local de services communautaires (CLSC); visite hebdomadaire d'une infirmière ou de préférence d'un jeune professionnel de la santé, qui ne craindrait pas de quitter son bureau et l'hôpital de la ville.

D'autre part, le maire Tremblay blâme la municipalité voisine de Saint-Coeur-de-Marie, parce que cette dernière néglige de consulter L'Ascension quand il s'agit de créer de nouveaux services qui peuvent bénéficier à toute la population du secteur. Il précise: "Saint-Coeur-de-Marie décide de réaliser des projets sans nous avertir et par la suite, cette municipalité nous demande de contribuer financièrement, ce qui est purement inacceptable!"

L'Ascension n'a jamais été impliquée dans un regroupement et il n'y a pas de projet en ce sens. Toutefois, il existe une entente intermunicipale disant que les municipalités suivantes s'entraident advenant une conflagration majeure: L'Ascension, Saint-Coeur-de-Marie, Sainte-Monique et

Saint-Henri-de-Taillon. Pour une, L'Ascension a son équipe de 12 pompiers volontaires, un camion-citerne de modèle récent et une caserne.

Au fait, le personnel régulier de la municipa-

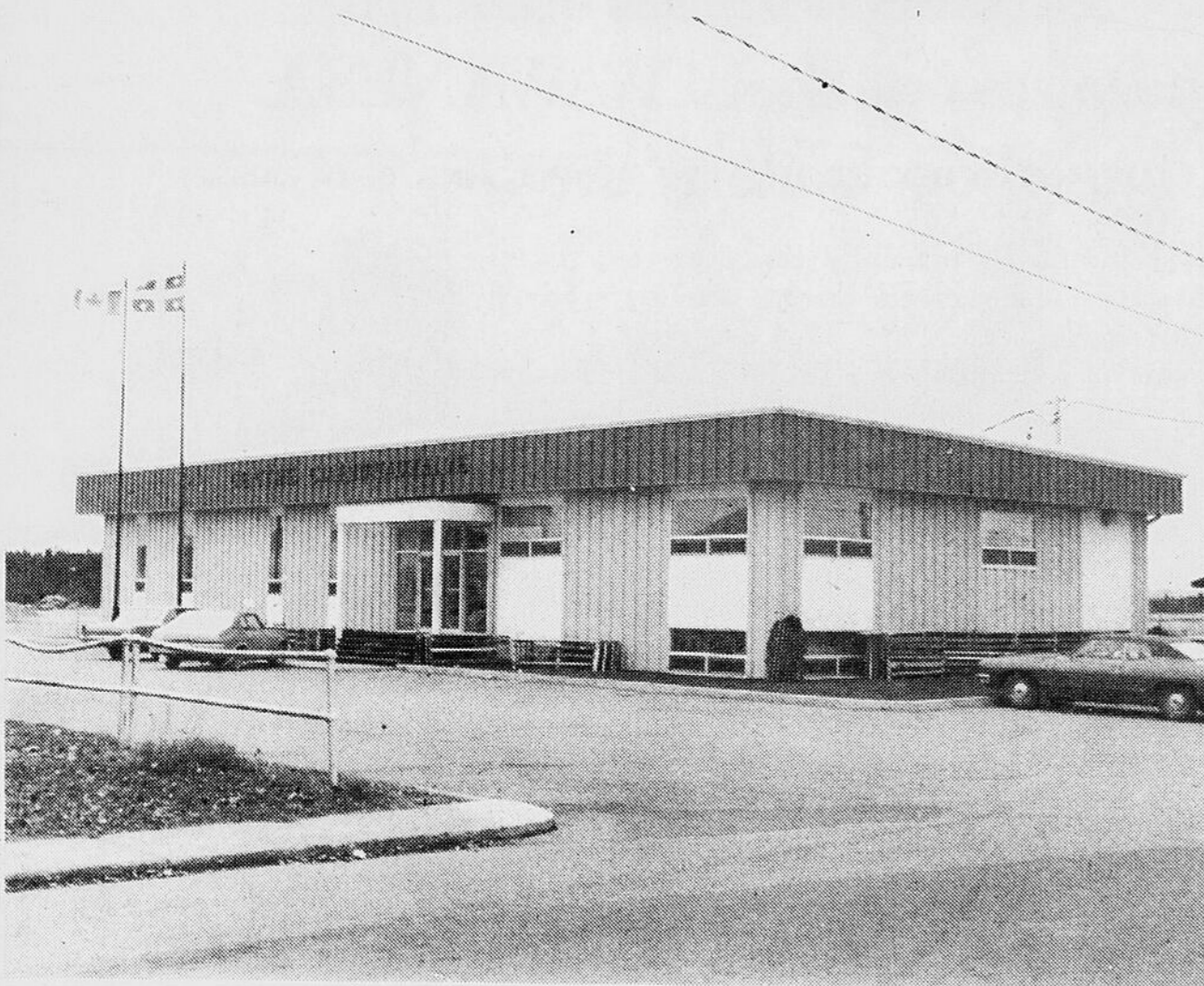
lité de L'Ascension comprend le secrétaire-trésorier, M. Roger Boily, Mme Gaétane Gingras, adjoint au secrétaire, M. Gilles Dessureault, contremaître, et M. Jean Rajotte, policier. On fait appel à des employés occasionnels,

de temps à autre.

Au conseil, les coéquipiers du maire Tremblay sont MM. Charles-Henri Tremblay, Albany Fortin, Philippe Côté, Lucien Fortin, Claudian Maltais et Normand Renaud, élu au siège no 2, le 6 novembre 1977.



LOGEMENTS HLM — L'Ascension réclame au moins 10 logements additionnels de type HLM.



CENTRE COMMUNAUTAIRE — Cet édifice, à L'Ascension, abrite notamment la Caisse Populaire et les services administratifs de la municipalité.

réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts au coût de \$1,265,000. L'Ascension s'est toutefois assurée pour ces travaux une subvention de \$1,245,740 répartie sur dix ans et provenant du ministère des Affaires municipales du Québec. Ce qui allège considérablement le fardeau des contribuables.

Comme le signale le maire Tremblay, la dette publique est loin d'avoir atteint un niveau écrasant, puisqu'elle ne représente que 7 pour cent de l'évaluation imposable, laquelle est actuellement supérieure à \$7 millions. Cette année, le conseil municipal de L'Ascension administre un budget de \$248,000.

Des choses qui pressent

Comparativement à une foule d'autres municipalités, L'Ascension jouit présentement d'une position enviable.

conseil est ainsi l'une des grandes priorités à court terme des autorités municipales.

"Une autre priorité est la construction d'un garage municipal", mentionne le maire au cours de l'entrevue. Il faudrait environ \$50,000 pour réaliser ce projet. L'Ascension n'est pas bien pourvue d'équipement de loisirs. Le conseil entend corriger cette lacune d'ici peu, également.

Le printemps prochain, par ailleurs, le nettoyage de la prise d'eau municipale devrait être entrepris. Il s'agit d'une dépense de l'ordre de \$40,000, d'après le maire Tremblay.

Cette année, L'Ascension a également déposé auprès de la Société d'habitation du Québec (SHQ) une demande en vue de la construction de dix logements additionnels de type HLM. La réponse tarde à venir. Depuis le 1er mai 1976,

SALLE A MANGER
SALON-BAR
CHAMBRES ET PENSIONS
TABLE DE BILLARD



HOTEL LE BARIL

8, 1ère Rue
Ascension - 347-3486

Une municipalité où l'on retrouve richesses régionales

FORET-ELECTRICITE-AGRICULTURE

Dirigeants municipaux:

- M. Adrien Tremblay, maire
- M. Roger Boily, secrétaire-trésorier
- M. Charles-Henri Tremblay, conseiller
- M. Albany Fortin, conseiller
- M. Philippe Côté, conseiller
- M. Lucien Fortin, conseiller
- M. Normand Renaud, conseiller
- M. Claudien Maltais, conseiller
- Mme Gaétane Gingras, assistante-secrétaire

Responsable des travaux municipaux:
Gilles Dessureault

Responsable de la bibliothèque:
Mme Eliette Tremblay

MUNICIPALITE DE L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

REGARD SUR L'ASCENSION

Price continue d'investir

L'ASCENSION — Depuis l'inauguration en 1976, au-delà de \$1 million ont été investis dans l'usine de la Compagnie Price, à L'Ascension.

Présentement, cette scierie, où sont utilisés les plus récents raffinements de la technologie moderne, emploie 180 personnes. Ce personnel, dans la proportion d'environ 50 pour cent, est recruté à L'Ascension. Les autres demeurent dans les municipalités environnantes. Les salariés, membres d'un syndicat affilié à la CSD (Centrale des syndicats démocratiques), reçoivent en moyenne \$6 l'heure. Depuis le début de 1977, l'employeur a versé une rémunération globale de \$1,635,000.

La jeunesse du personnel de la Scierie Pérignonca (le nom de la rivière s'écrit avec un "k") constitue une autre caractéristique de cette entreprise industrielle: l'âge moyen est de 29 ans!

M. J.-Bertrand Pelletier, Chicoutimien d'origine, et directeur général de la scierie, mentionne, lors d'un entretien, que le roulement de la main-d'oeuvre s'est révélé très limité depuis l'ouverture. On ignore pour le

l'usine, sont destinées à des acheteurs des Etats-Unis. Le peu de popularité du bois de construction séché à l'usine, tiendrait de son prix légèrement plus élevé que les matériaux "verts" ou humides. Cependant, le prix du bois de construction est actuellement à l'un de ses plus bas niveaux: \$145 pour 1,000 (2" x 4")!

Pour la même quantité de bois séché, lequel ne se déformera pas s'il est exposé au froid et à la chaleur, il en coûte entre \$20 et \$25 de plus, à partir du fournisseur.

Environ 65 pour cent des produits de la Scierie Pérignonca sont expédiés par camion à leurs destinataires. Le reste est acheminé chez les clients par chemin de fer, à partir d'Hébertville-Station. Présentement, 64 pour cent du marché de l'usine de L'Ascension se trouve au Québec (dans la région de Montréal principalement); 18 pour cent aux Etats-Unis et 16 pour cent en Ontario. Une quantité négligeable de la production est vendue au Saguenay-Lac-Saint-Jean...

On se rappellera, enfin, que le coût global de la construction de la Scierie Pérignonca s'est élevé à 15,5 millions.



SCIERIE MODELE — Des représentants d'écoles de foresterie ont visité récemment la scierie de L'Ascension, afin de se familiariser avec les méthodes perfectionnées de production.



SCIERIE PERIBONCA — Cette usine est l'une des plus hautement mécanisées du groupe Abitibi-Price.

moment si cette stabilité se maintiendra dans l'avenir.

M. Pelletier rapporte, par ailleurs, que les effectifs de l'entreprise seront bientôt réduits à 160 personnes environ, à cause de l'arrivée de la saison froide. Ainsi, dans quelques semaines tout au plus, la réception du bois à la scierie sera interrompue jusqu'au printemps prochain. Les réserves de matière première sur les terrains entourant l'usine sont présentement de 800,000 billes de 16'.

Un marché international

Tout ce bois provient des concessions forestières de Price, dans le secteur des Passes-Dangereuses. Les billes, coupées en longueurs de 4' et de 16' dans ces chantiers, sont transportées par les eaux de la rivière Pérignonca, sur une distance de 80 milles, jusqu'à la scierie de L'Ascension.

A cet endroit, toutes les billes passent sur le séparateur, qui rejette à la rivière les billes de 4'. Celles-ci sont destinées, en effet, à la papeterie d'Abitibi-Price, à Alma. Seuls, les billots de 16' sont utilisés par la Scierie Pérignonca.

Cette année, la scierie de L'Ascension recevra approximativement 150,000 cunits de bois. Quant à la capacité de production de l'usine, elle est de 120 millions de p.m.p. (pieds, mesure de planche).

Dans l'usine, on transforme les billes en planches et en madriers de différentes longueurs et largeurs. La Scierie Pérignonca est équipée pour sécher en grande partie ou abaisser considérablement le degré d'humidité de ce bois destiné à l'industrie du bâtiment. Mais la demande locale, provinciale et nationale est tellement faible pour le bois séché à l'usine, que les installations spécialement aménagées à cet effet à la Scierie Pérignonca ne sont que partiellement utilisées.

M. Pelletier précise que la plupart des pièces de bois qui passent par le séchoir de

Faites affaires avec vos caisses pop c'est profitable

CONNAISSONS MIEUX NOS DIRIGEANTS:

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Francis Lemay, président
Ludger Trépanier, vice-président
Léopold Blackburn, secrétaire
Mme Rachel Maltais, gérante
Edouard Kelley, administrateur
Collin Gagnon, administrateur

CONSEIL DE SURVEILLANCE:

Raymond Bélanger, président
Welly Gagné, conseiller
Mme Roland Blackburn, conseillère

COMMISSION DE CREDIT:

Roland Côté, président
Manus Renault, commissaire
Andrien Tremblay (Thomas), commissaire

PERSONNEL DE LA CAISSE:

Gérald Fortin
Mme Louise Larouche

Actif: \$1,200,000.00 Membres: 1,171

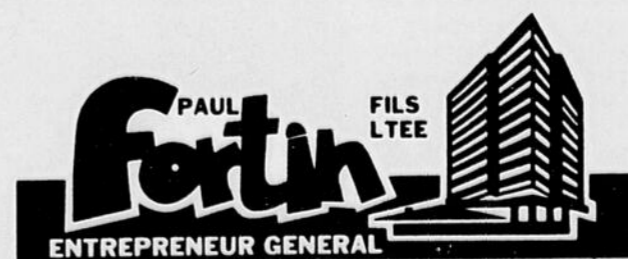


**CAISSE
POPULAIRE
ASCENSION**

Construction de tout genre et de toute grosseur.

ENTREPRENEUR GENERAL

ESTIME GRATUIT SUR
TOUT GENRE DE CONSTRUCTION.



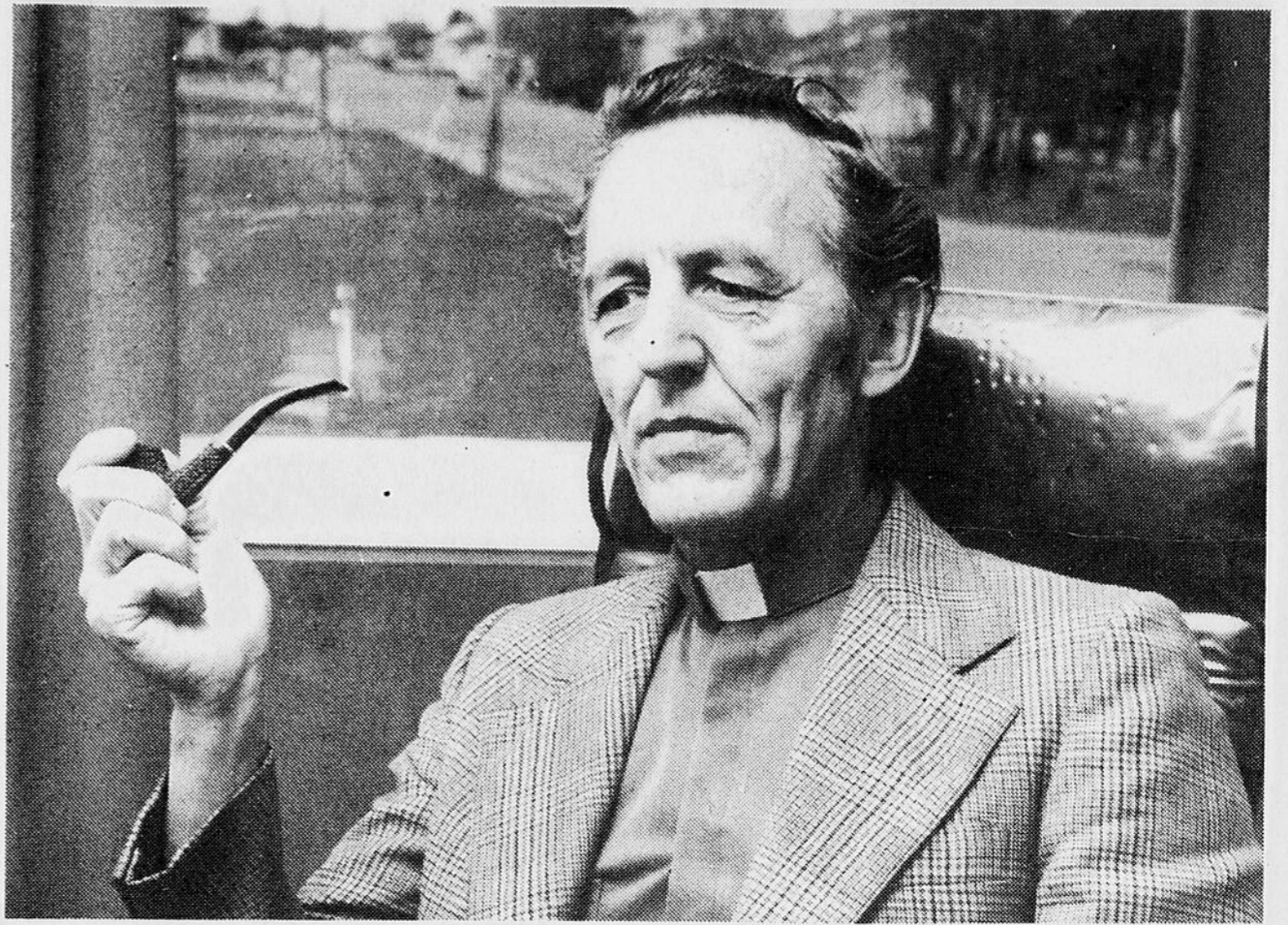
ENTREPRENEUR GENERAL EN CONSTRUCTION

102 RUE PRINCIPALE, C.P. 74, L'ASCENSION, TEL.: (418) 347-3839

REGARD SUR L'ASCENSION



RESTAURATION EVENTUELLE — L'église de L'Ascension a été construite en 1947.



M. L'ABBE RENE PAGE — Le 14 août dernier, le curé de L'Ascension a célébré son 25e anniversaire de vie sacerdotale.

Il y a de l'avenir pour les jeunes

L'ASCENSION — Notre population est très dynamique et assez jeune. Avant l'implantation de l'usine de Price, on ne parvenait pas à garder les jeunes couples ici. Aujourd'hui, les jeunes ménages demeurent à L'Ascension. C'est un bel actif pour la paroisse. Les naissances ont augmenté.

Celui qui trace ainsi le profil de la population est le curé de L'Ascension, M. l'abbé René Page, 52 ans, originaire de Chambord. Avant de devenir curé à L'Ascension, en juillet 1971, M. l'abbé Page était aumônier dans une école secondaire à Dolbeau.

Le curé Page m'accueille dans un presbytère neuf. Il y habite avec sa mère depuis le 15 août. Le curé est fier de cette maison, qui est la sienne, mais celle aussi de tous les paroissiens.

Or, il parle surtout avec enthousiasme du dévouement avec lequel ses concitoyens de L'Ascension ont bâti le presbytère. C'est M. Thomas-Louis Simard, un ouvrier de L'Ascension, qui a dessiné les plans de la maison. Aide par les marguilliers, M. Leonard Potvin, un autre paroissien, a dirigé les travaux de construction. M. Potvin a mené les travaux d'une main de maître, tient à spécifier le curé Page.

Le coût approximatif du presbytère est de \$80.000. Le

concours entreprise et le bénévolat des gens aura permis une économie évaluée à \$20.000! Autre fait à signaler, le presbytère est totalement payé. La fabrique de L'Ascension est libérée de toute dette.

Restauration de l'église

Au cours des prochaines années, la fabrique entend réaliser la restauration intérieure de l'église. Celle-ci fut construite en 1947. Au soubassement, on retrouve un salon funéraire, la bibliothèque municipale et un entrepôt pour l'équipement de loisirs.

Selon le curé Page, l'assistance à la messe du dimanche est très bonne et la grande majorité de la population est pratiquante. "Nous avons un comité de pastorale paroissiale qui est très actif. On n'a pas de mal à recruter des volontaires", signale-t-il. M. l'abbé Jean Lefebvre, du Séminaire de Metabetchouan, est vicaire dominical à L'Ascension.

Le conseil de la fabrique est constitué de Mmes Jeanne Boily, Marie Harvey, Gisèle Côte, secrétaire, MM. Normand Duchaine, Rosaire Blackburn, Daniel Tremblay et Marcel Côte.

La municipalité se développe

L'ASCENSION — L'essor socio-économique de la municipalité de L'Ascension n'a pas cessé depuis l'implantation de l'usine de la compagnie Price.

Depuis 1974, en effet, année où l'on entama la construction de la scierie de Price, L'Ascension a enregistré une augmentation annuelle de sa population permanente. Aujourd'hui, la municipalité compte 1.640 citoyens. Le développement domiciliaire a également été accéléré à partir de 1974.

C'est ainsi que 38 habitations furent construites depuis cette date. La valeur des permis de construction de toutes sortes délivrés par la municipalité au cours des trois dernières années, atteint maintenant plus de \$3,2 millions. De janvier 1977 jusqu'à ce jour, 19 maisons unifamiliales ont été mises en chantier. Et des investisseurs privés de la place projettent maintenant d'ériger quelques conciergeries, vu la demande croissante de nouveaux logements.

Charges fiscales modérées

Plusieurs terrains dotés des principaux services publics sont encore disponibles dans la municipalité. Le prix de ces emplacements est jugé fort raisonnable, par rapport à ceux exigés dans les principaux centres urbains du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Quant aux charges fiscales, elles se révèlent très abordables pour les contribuables de L'Ascension.

La taxe foncière est de \$1 du \$100 d'évaluation et il n'y a pas de majoration en perspective. Le service d'aqueduc coûte annuellement \$90 par logement. Le coût d'enlèvement des ordures ménagères est de \$24 par année. L'impôt sco-

laire est fixé présentement à \$1,25 du \$100.

Généralement, le propriétaire d'une maison privée de construction récente à L'Ascension, paie environ \$360 en taxes diverses, en sachant que l'évaluation moyenne varie entre \$9.000 et \$10.000. Selon les dirigeants municipaux de L'Ascension, le fardeau fiscal se trouve ainsi deux fois moins élevé que dans la ville d'Alma, par exemple, laquelle n'est située qu'à une dizaine de milles de distance.

Chômage restreint

Une enquête effectuée par l'adjoint au secrétaire-trésorier en date de mai 1977, démontre qu'une proportion de 5 pour cent de la main-d'œuvre active est affectée par le chômage à L'Ascension. De plus, 3 pour cent seulement des gens vivent des allocations de bien-être social. La communauté compte aussi 87 retraités. L'âge moyen des citoyens est de 37 ans.

Le même relevé précise que la scierie de Price emploie une centaine de citoyens de L'Ascension. 110 autres travailleurs de la municipalité trouvent leur gagne-pain localement. 187 autres personnes sont au service de diverses entreprises à l'extérieur, à Alma principalement; installations de l'Alcan, usine de papier journal d'Abitibi-Price, commerces, etc. En mai 1977, toujours, le salaire moyen à L'Ascension se chiffrait par \$8.500.

Agriculture marginale

Depuis longtemps déjà, l'agriculture est devenue une activité économique marginale à L'Ascension. Ses ressources majeures sont aujourd'hui l'exploitation forestière et l'industrie de transformation du bois.

La municipalité de L'Ascension a été fondée officiellement le 25 février 1919, deux ans après l'érection canonique de la paroisse. Le premier colon fut M. Alphonse Maltais, venu de Saint-Coeur-de-Marie, et qui s'établit à L'Ascen-

sion au printemps de 1896. Les municipalités limitrophes de L'Ascension, qui a juridiction sur un territoire de 45 milles carrés, sont Saint-Coeur-de-Marie, Sainte-Monique, Saint-Leon et Notre-Dame-du-Rosaire.

Salle à manger
Repas complet
Menu du jour
Salle
de réception
pour
300 personnes



Restaurant chez RAYMOND

49, 1ère Rue, Ascension - 347-9024
M. RAYMOND BELANGER, propriétaire.



Construite en 1975 par la compagnie Price Ltée à l'Ascension, la scierie Péribonca est une installation à très haute productivité qui fait appel aux techniques de sciage les plus modernes et au meilleur équipement. Il n'en demeure pas moins que sa production est assujettie à un marché du bois d'oeuvre souvent difficile et à une rude compétition.

